REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen-

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Option : Master 2 Didactique

Thème :

L'impact des interférences linguistiques dans les productions écrites des élèves de 4ème année moyenne.

Présenté par :

- BOUBRIS wafaa Noura.
- BOUOKKA rofka.

Sous la direction de :

Mr. BENGHABRIT Tewfik.

Année universitaire 2017/2018.

« *Les rapports de l'homme avec sa langue sont d'une nature particulière. Il l'a apprise sans le vouloir. Elle s'est imposée à lui par simple contact avec son entourage. Elle a coïncidé pour lui avec la prise de conscience du monde dans lequel il vit »*

André MARTINET « le français dans tout les sens »

Remerciement :

A notre fin d'étude nous remercions Dieu tout puissant qui nous adonné la force et la patience pour faire notre travail, nous tenons à présenter notre gratitude à ***Mr BENGHEBRIT*** *notre encadreur pour son accueil et sa patience qu'il nous a accordé ainsi que pour les suggestions et conseilles apportés à ce travail, nous lui présentons nos remerciements les plus distinguées.*

A tous nos professeurs nos remerciements et notre reconnaissance.

Notre reconnaissance à l'administration de la faculté des lettres et des langues, nous tenons également à remercier tous ceux qui nous ont aidé de prés ou de loin à élaborer ce modeste travail.

Nous tenons enfin à remercier infiniment tous les membres de jury qui ont assisté à la présentation de ce travail.

Dédicace :

A ma très chère mère Tu m'as comblé avec ta tendresse et affection tout au long de mon parcours.

A mon très chère père Je te dois ce que je suis aujourd'hui et ce que je serais demain et je ferai toujours de mon mieux pour rester ta fierté et ne jamais te décevoir.

A mon prof Belabbes Boumediene, que Dieu le tout puissant te préserve, t'accorde santé, bonheur, quiétude de l'esprit et te protège de tout mal.

Je dédie ce travail tout en espérant qu'il soit à la hauteur de toutes mes années d'étude et de sacrifice.

Rofka

Je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers au cœur et qui demeureront l'étoile qui guide mon chemin, ceux qui ont toujours là pour moi, me porter conseil, m'encourage.

A mon père en témoignage de mon profond respect, et ma profonde reconnaissance, pour ses efforts et ses sacrifices.

A ma chère mère source de force, d'amour et pour ses efforts pour m'assister et m'aider pendant mes études.

Wafa Nora

Introduction générale

Introduction :

La richesse de la situation linguistique algérienne fait d'elle une véritable source inépuisable d'interrogations et de recherche dans ce domaine.

La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de différentes langues, il s'agit surtout de la langue arabe, langue de la majorité des algériens ; la langue française quant à elle, est considérée comme une langue étrangère en Algérie.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangère en Algérie à savoir, l'enseignement du français aux élèves du cycle moyen.

L'apprentissage du français en Algérie se fait généralement après que l'enfant ait acquis le maniement de la langue maternelle. Il est étudié dans les écoles dés la 3ème année primaire. Arrivé au cycle moyen, l'apprenant du FLE en Algérie connait encore quelques difficultés, surtout dans la production puisqu'il lui arrive de commettre beaucoup d'erreurs lors des constructions de phrases simples. Cependant, notre première réflexion est que ces élèves en question vont puiser dans la langue maternelle qui est l'arabe pour s'exprimer en français.

L'apprentissage d'une langue étrangère comme « le français » diffère de l'apprentissage d'une langue maternelle « l'arabe » et c'est là où l'élève va se retrouver confronté face à des difficultés où la tâche devient plus complexe. Selon Andrée Tabouret-Keller (1976 :64) *« apprendre une langue seconde c'est être confronté à des nouvelles règles phonologiques, syntaxique, morphosyntaxique…que la seconde langue soit en cours d'acquisition ou qu'elle soit déjà bien maitrisée »*

Ce processus d'apprentissage construit un contact entre la langue L1 et la langue L2. C'est à partir de là que commence la confusion entre les règles des langues en usage et le risque de commettre des erreurs s'accroît et va jusqu'à provoquer des situations d'interférences linguistiques.

A ce sujet, A. Brahim affirme que : *« la cause principale des difficultés et des erreurs dans l'apprentissage d'une deuxième langue réside dans les interférences de la langue maternelle. Celle –ci provient des* différences *entre les deux langues auxquelles elles sont*

directement proportionnelles ». Selon cet auteur, l'apprentissage d'une langue étrangère subit une influence de la langue maternelle de l'apprenant.

C'est ainsi que le phénomène « d'interférences linguistiques » est une grande problématique pédagogique chez les jeunes algériens arabophones, apprenant le français en tant que langue étrangère.

Par notre modeste travail, nous tenterons de décrypter le phénomène d'interférence entre la langue arabe et la langue française, notamment chez les élèves de la 4ème année moyenne.

Le choix de notre thème provient d'un constat de la situation critique liée à l'enseignement de la langue française, motivé par l'analyse pratique des erreurs des productions écrites des apprenants de 4AM.

Notre travail consiste à relever et analyser les erreurs dues aux interférences linguistiques commises par les élèves à travers leurs productions écrites, d'essayer de comprendre leurs difficultés liées à ce phénomène et comment on peut y remédier.

L'apprenant de la langue française est confronté à commettre ce type d'erreur, vu la complexité du système linguistique de cette dernière ; il acquiert la langue française alors qu'il est déjà dans un autre processus d'acquisition d'une langue de scolarisation[1] – l'arabe standard - et ce, en plus de la langue maternelle, précédemment acquise.

C'est à partir de ce postulat que nous allons poser notre problématique, formulée sous forme de questions, auxquelles nous essayerons de répondre à l'issue de notre analyse :

- Quelle est l'influence des interférences sur l'apprentissage du français langue étrangère ? A quoi est dû ce phénomène ?
- L'utilisation de la langue maternelle, est-elle la cause des erreurs interférentielles dans les productions écrites des apprenants ?
- Quelles sont les propositions méthodologiques afin de résoudre ce problème ?

Pour tenter d'apporter des réponses à nos questions posées, nous allons émettre des réponses préalables à titre d'hypothèses, ces dernières seront confirmées ou infirmées après l'analyse des résultats.

[1] Il s'agit du français enseigné à des non francophones en tant que facteur d'insertion dans un cursus scolaire ou universitaire.

- Les interférences peuvent déstabiliser l'apprentissage du FLE, elles se traduisent en confusions dues à des ressemblances ou à des dissemblances linguistiques avec la langue maternelle et/ou la langue étrangère préalablement apprise.
- Nous supposons que ces erreurs interférentielles dues au contact des langues (source et cible), l'élève réfléchit dans sa langue maternelle et écrit en français.

Pour ce faire, nous nous proposons un travail constitué des étapes suivantes : Le travail que nous proposons est réparti en deux parties : la première portera essentiellement sur le cadrage théorique de notre thème, elle contient quatre chapitres. Nous présenterons dans le premier chapitre des définitions de quelques concepts relatifs au sujet. Dans le deuxième chapitre, nous illustrerons le phénomène d'interférence et ses types, ensuite le troisième chapitre portera des illustrations de notion d'erreur et au dernier chapitre nous décrirons l'écrit en 4ème année en classe du FLE.

Cette première partie sera donc réservée à la conceptualisation, ce qui va nous permettre de redéfinir les concepts clés et mettre une assise théorique à notre réflexion concernant le phénomène des interférences linguistiques. Durant cette séquence, nous repositionnerons le contexte de l'enseignement du français en Algérie en mettant en exergue le cycle moyen.

La deuxième partie est consacrée à la réflexion sur l'analyse des erreurs dues aux interférences. Elle consistera à une analyse détaillée réalisée sur des copies des élèves, un questionnaire destiné aux enseignants du 4 AM et une interview.

Cette seconde grande partie de notre travail sera consacrée à l'enquête de terrain, une séquence à laquelle nous avons réservé le plus d'intérêt vu l'importance de la problématique. Ainsi, sous l'éclairage d''un cadre méthodologique clairement explicité, nous avons utilisé trois outils d'enquêtes différents : D'abord, nous avons réalisé un long entretien avec ancien enseignant chevronné, à la retraite actuellement. Les révélations dans son discours nous ont permises de mettre en place le deuxième outil d'enquête à savoir, le questionnaire.

Le questionnaire adressé à un certain nombre d'enseignants praticiens nous a éclairé puisqu'il nous a permis de jauger les représentations des uns et des autres quant la conception qu'ils se font des interférences, voire de l'erreur en général, mais aussi au traitement de celle-ci.

Cependant, nous ne pouvions pas clore notre enquête de terrain sans avoir réalisé une enquête sur la production des élèves afin d'établir un relevé plus ou moins exhaustif des types d'erreurs d'interférences, commis de manière récurrente chez nos élèves.

Ces trois différentes enquêtes nous ont permis d'enrichir notre recherche, de mieux cerner ce problème d'interférences et de tenter d'apporter des solutions probables pour le résoudre.

Partie 01 :

Cadrage théorique.

Chapitre 01 :

Principes définitoires

Introduction :

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante, alors que dans ce chapitre on va éclairer et mettre en relief les notions de langue maternelle et de langue étrangère, ainsi que la situation de français enseigné et la place qu'elle occupe cette langue en Algérie.

1-Que veut dire une langue maternelle ?

- L**a langue maternelle : un concept ambigu**

« *L'impossibilité d'en arriver à une notion de langue maternelle qui soit univoque et universellement admise* » (Gagné, 1990, p.15).

Faute de définir la langue maternelle mais nous essayons de donner des sens proches ; cela nous permettrons de dire que la langue maternelle c'est:

- L**a langue de la mère :**

La langue maternelle est celle qui est parlée par la mère-ou par l'environnement parental immédiat. (Larousse, Webster's Dictionnary, etc.) Alors, elle se définit comme celle que le locuteur emploie le plus, dans les sphères d'activités les plus diverses, ou encore comme celle à laquelle il s'identifiera de manière privilégiée, parce que c'est la langue emblématique du groupe ou de la communauté auxquels il approuve.

- L**a langue première:**

L'expression « langue première », par opposition à « langue seconde[2] ». La langue maternelle est la première dans l'ordre d'acquisition. Elle jouit ainsi d'une sorte de droit d'ainesse, lié au privilège d'avoir été acquise au moment le plus favorable : celui qui est le plus proche de la naissance.

2-Que veut dire langue étrangère ?

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia, par le bain linguistique, etc. Ainsi, Besse (1987 :14) considère qu' « *une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée*

[2] Est un concept susceptible de connaitre plusieurs définitions, il est apparu pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français où les concepts de FLM et de FLE se sont révélés insuffisants.

comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci ».
La langue considérée comme étrangère dans un pays est, en principe, la langue officielle d'un ou plusieurs Etats étrangers.
De son tour, Dabène a mentionné que certaines langues apparaissent alors aux sujets comme plus étrangères que d'autre, ce degré d'étrangeté variant à la fois dans le temps et dans l'espace (cf. Dabène, 1994). *« Les langues étrangères ne sont pas une matière scolaire comme une autre dans la mesure où elles sont utilisables directement et telles quelles à l'extérieur de la classe vis-à-vis d'interlocuteurs qui n'ont rien à voir avec la classe elle même.»*

Un vrai exemple que nous pouvons citer est celui de la langue française, qui est une Langue étrangère en Algérie.

2.1-Le statut du français en Algérie :

Le français est un héritage colonial, il fait partie et continue de faire partie de la composante linguistique algérienne. Lors de la colonisation française, le français a été introduit en tant que langue officielle[3] par les autorités françaises. Mais au lendemain de l'indépendance, le gouvernement algérien a mis progressivement la langue arabe dans l'enseignement ; l'état a mis en œuvre une politique d'arabisation dans le but était de supprimer l'usage du français dans la société, il a remplacé le français « la langue de colonisateur » par la langue arabe dans tous les secteurs.

Caubet (1998 ; 122) nous fait remarquer, à propos de l'étrange relation qu'entretiennent les algériens avec la langue française, que « *le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu d'une part il attire le mépris officielle (il est officiellement considéré comme langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme* ».

Cela n'empêche pas que le français soit la langue utilisée dans le domaine de la recherche scientifique et dans l'enseignement supérieur. Il est resté une langue véhiculaire, servant au fonctionnement des plus importantes institutions.

[3] Est une langue utilisée dans l'administration d'un pays ou d'une région, cette situation résulte généralement de choix politiques et est consignée dans les textes de loi ou dans la constitution du pays.

La langue française occupe toujours une place fondamentale dans notre société et dans tous les secteurs sociaux, économiques, et éducatifs.

Les locuteurs algériens ont tendance à utiliser le français dans leur pratique linguistique, ce mélange entre l'arabe et le français laisse apparaitre trois classes de locuteurs algériens :

- Les locuteurs qui utilisent couramment le français dans leur vie de tous les jours.
- Les autres ne l'utilisent que d'une façon occasionnelle.
- Ceux qui n'utilisent pas le français dans leurs pratiques linguistiques.

Ainsi en dépit de tout ce que nous venons dire, le français garde toujours un statut non dérisoire dans la vie quotidienne de chaque algérien, qu'il s'agit de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire ou de l'homme politique. Ce qui ne renvoie pas aux objectifs assignés à l'enseignement du français en tant que langue étrangère.

2.2-L'enseignement du français langue étrangère, en Algérie :

L'école algérienne a opté pour un enseignement précoce des langues étrangères, notamment le français qui apparait dés la 3^{éme} année primaire. L'école devient le lieu idéal pour la pratique du bilinguisme, et l'apprenant dans ce cas là est en d'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère(FLE).

A ce stade l'apprenant de cette langue n'est pas une feuille blanche sur laquelle on peut tout écrire, il possède déjà une culture et une langue qui lui proviennent de son milieu maternel.

Ainsi l'usage du français permet à l'élève de mettre en œuvre, dans ses travaux académiques, une situation certaine nombre de stratégies communicatives. Parmi ces stratégies en peut citer le code « switching[4] » qui est un moyen de communication ou le locuteur bilingue passera d'une langue A à une autre langue B et le code « mixing[5] » qui est un moyen de communication dans lequel le locuteur de langue maternelle transfère des éléments de la langue étrangère. C'est ainsi que le parler jeune algérien a intégré beaucoup de mots et d'expressions françaises. On peut citer en exemple : les mots cava, salut, bien…etc.

[4] Est une alternance de deux ou plusieurs codes linguistiques.

[5] Est définie, chez un bilingue, comme l'usage d'éléments d'une langue parlée (phonétique, syntaxique, lexical), dans l'autre lange parlée.

Le français est très présent dans le système scolaire, surtout l'enseignement universitaire qui est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post- graduation.

En revanche, en ce qui concerne notre sujet c'est le cycle moyen, ou l'enseignement du français dans ce cycle à pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

2.3- objectifs de l'enseignement du français au moyen :

Selon le programme de français de la 1 AM moyen :

« Les quatre années du cycle moyen sont réparties selon trois paliers ainsi définis :

- Le premier palier ou palier d'Homogénéisation et d'adaptation :

Il se déroule durant la première année : c'est une année de consolidation des acquis, d'homogénéisation et d'adaptation à une nouvelle organisation (plusieurs disciplines, plusieurs enseignants…).

- Le deuxième palier ou palier de renforcement et d'Approfondissement :

Il se déroule durant la deuxième et la troisième année : il est consacré au renforcement des compétences et à l'élévation du niveau culturel.

- Le troisième palier ou palier d'Approfondissement et d'Orientation :

Il se déroule pendant la quatrième année est consacrée à la préparation à l'examen de fin de cycle (BEM). Elle doit aussi l'orientation vers le secondaire et/ou la vie active.

Dans cet esprit, l'enseignement du français au collège a pour objectifs :

-En 1ère AM, de permettre à l'élève de renforcer les compétences acquises au primaire par la mobilisation des actes de paroles dans des situations de communication plus diversifiées à travers la compréhension et la production de textes de type explicatif et prescriptif.

- En 2 AM et 3e AM, de permettre à l'élève de développer ses compétences pour faire face à des situations de communication encore plus diversifiées et plus complexes, à travers la compréhension et la production de textes de types narratif.

-En 4AM, de permettre à l'élève :

- De consolider les compétences acquises les deux précédents paliers en faisant face à des situations de communication encore plus complexe à travers la compréhension et la production de textes de type argumentatif.
- De mettre en œuvre la compétence globale acquise au cours du cycle pour faire face à des situations scolaires (examens du BEM et passage au secondaire) et extra scolaires (vie active) »

Conclusion :

Les rapports entre ces deux langues (arabe / français) sur le terrain, sont des facteurs essentiels qui ouvrent les problèmes et les difficultés sur les deux niveaux (l'oral et l'écrit), parmi ces problèmes « le phénomène d'interférence »

Chapitre 02 :

Interférences linguistiques

Approche théorique.

Introduction :

Ce chapitre donnera un aperçu sur le problème traité dans ce mémoire. On va commencer par définir quelques concepts tels que l'interférence, l'emprunt, le transfert et l'alternance codique.

1-Interférence : (définition)

Ce concept a connu une évolution ainsi un glissement de sens. Le terme interférence réfère à l'interaction de deux processus psycholinguistique qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue.

* D'prés le petit ROBERT, l'interférence se définit comme « phénomène résultant de la superposition de vibration cohérente de même nature et de même fréquence »

* Selon LAROUSS, l'interférence est définit comme une « rencontre, conjonction de deux séries de phénomènes distincts »

Il existe des interférences dans plusieurs domaines différents comme le domaine de la physique et de la psychologie. Son sens va encore évoluer et va mettre l'accent sur le domaine linguistique « interférence linguistique » celle qui nous intéresse le plus dans ce travail, il s'agit de phénomène issu du fait du contact de deux ou plusieurs langue.

* Selon MACKEY[6] « *l'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit dans une autre langue .c'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantativement de bilingue à bilingue et de en temps elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évidents »* MACKEY (1976 : 414).

- Le phénomène de l'interférence se produit donc d'une langue à l'autre en présence de deux systèmes qui sont identique sur des aspects et différents sur d'autre. Tout en utilisant la langue B, le locuteur se réfère aux traits de sa langue première ou langue maternelle. L'interférence est souvent liée à une incompétence du locuteur bilingue dans la langue L2. Pour HAMERS « *l'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une*

[6] William Francis Mackey est un professeur et linguiste canadien né à Winnipeg au Manitoba le 26 janvier 1918, et mort à Québec en 2015.

connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent » il considère l'interférence comme *« une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact »* (1994 :178)

* Selon KANNAS, on dit qu'il ya une interférence « *quant un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1 »* (1994 :252)

L'interférence est une pratique individuelle et involontaire, elle est considérée comme étant un écart par rapport à la norme.

*Selon FREDDIE PLASSARD (2007 :81) « *phénomène imputable au contact des langues, peuvent prendre différentes formes et s'expliquer par différents facteurs (…)* »

Cette notion d'interférence relativement récente en didactique des langues est définie comme suit par HAMERS ET BLANC (1983 :452) : *« interférence, en didactique de la seconde langue désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible »*

-Définition de Dubois *:* *« il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue- cible B un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue source A .En d'autre terme, c'est l'intrusion d'élément de la langue source A dans la langue cible*[7] *B, lacunes dues à un mauvais apprentissage. En ce sens, il ajoute que l'interférence est individuelle et volontaire. »*

- L'interférence linguistique peut être définie de trois manières :

a) D'un point de vue psychologique : l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements. Ainsi, le petit glossaire terminologique publié à l'intention des professeurs de langues vivantes par l'association américaine

M LA (modern langage association) définit l'interférence comme « l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

[7] En traduction, elle désigne la langue dans laquelle un texte est traduit. Elle s'oppose à la langue source, la langue de départ.

b) D'un point de vue linguistique : Elle se définit comme un accident du bilinguisme[8] entrainé par le contact entre les langues .les interférences selon les auteurs est le résultat du transfert de (L_1) vert (L_2). Selon MACKEY « *l'interférence se manifeste par l'emploie d'élément de la (L_1) lorsque l'on parle ou on écrit dans (L_2)*»

c) Du point de vue physique : l'interférence est une zone commune de perturbation crée par deux sources ou deux contacts entre deux langues.

d) Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes : L'interférence est un type particulier de fautes que comment l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de la langue maternelle. On parle à ce propos de « déviation », de « glissement », de « transfert », de « parasites ». L'interférence qui est l'introduction d'un élément Ede la langue maternelle (L1) dans la langue étrangère (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsqu'il y a une analogie entre un élément de (L2) avec un élément correspondant de (L2) qui entraine un glissement vers (L1).

Ces conceptions définitoires disent apparemment la même chose dans la mesure où elles mettent en relief un nouveau produit d'une langue issu de contact ou de l'influence de l'une à l'autre. Toutefois, Jean –Pierre CUQ laisse entrevoir que toute les langues parlées par un même locuteur peuvent s'influence mutuellement et produire ce que MOURIN appelle changement ou identifications. Peu importe le statut de ces langues (maternelles ou étrangères), l'influence de l'une à l'autre est fatale pour des raisons que nous évoquerons un peu plus loin.

Il est intéressant de noter et d'analyser les autres domaines concernés par les interférences, envisagés par Jean-Pierre CUQ dans sons dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde :

« *Ces interférences et ces transferts agissent sur différents plans : phonétique, morphosyntaxique, sémantique, réalisation d'actes de parole, etc., à l'oral et à l'écrit, en production et en compréhension »*

[8] Est la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins.

1.1- Les type d'interférences :

1.1.1-Interférence phonétique : c'est le fait que l'apprenant commence à rapprocher les sons des langues étrangères aux sons proches qui trouvent dans la langue source. WEIREICH avance qu' *« il y'a d'autres différences phonologiques entre les langues et on ne peut les établir en se bornant à constater seulement l'absence de phonèmes équivalents. C'est pourquoi il faut tenir compte du statut des phonèmes dans chacune des langue en présence* »

Si nous examinons les éléments de notations du français parlé nous remarquerons qu'il y a vingt six lettres dans l'alphabet. Le français compte un système de seize voyelles dans le système consonantique, il ya bien vingt consonnes et semi consonnes dans la langue parlée.

En Arabe la situation est moins complexe dans le domaine consonantique, car il y a équivalence entre le nombre des sons consonantiques et les lettres de l'alphabet arabe, mais les difficultés rencontrées en français se trouvent dans le domaine vocalique. en Arabe on utilise trois signes seulement des voyelles : [kASRA] [DOMMA] [FATHA]

Certaines consonnes du Français peuvent correspondre à des consonnes de l'Arabe telles que :

[S], [d], [Z].

Il ya des phonèmes arabes qui n'existent pas en Français tels que : /t/(ط), /h/ (ح).

En revanche, il y a des phonèmes français qui n'existent pas dans le système phonétique arabophone par exemple « V » et « P ».

L'apprenant au lieu de prononcer:/v/ il va prononcer /f/ : [valiz] va dire [faliz]

[Villa] va dire [filla].

Et au lieu de prononcer : /p/ il va prononcer le /b/ : [Park] va dire [bark].

Donc nos apprenants arabes du français auront des problèmes à articuler ces consonnes et les produisent en les remplaçant par les sons arabes les plus proches.

1.1.2-Interférence morphosyntaxiques : l'apprenant use du même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y référent, tels que le genre et le nombre ainsi que la dérivation et de compositions.

Selon TABOURET-KELLER *« l'interférence morphosyntaxique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique. »*

Elles affectent l'organisation sémantique formelle des énoncés produits en langue étrangère dans les cas suivants :

-changement de statut grammatical d'éléments sémantiquement équivalents en langue maternelle (Arabe) et en langue cible (Français) comme : « je vais au lit » أنا ذاهب إلي السرير cette phrase est moins correcte que « je vais me coucher ».

-L'ordre du mot : en français la phrase comprend un sujet, un verbe et un complément. Exemple : « les enfants jouent au ballon »

S V C

Par contre l'Arabe place souvent le verbe en tête de phrase, de plus il reste toujours au singulier même si le sujet est en pluriel.

L'apprenant en traduisant la phrase « دخل التلاميذ », il va dire « entre les élèves »

- Le genre : tout ce qui est féminin en arabe, n'est pas forcément féminin en français est vise –versa

Exemple :

Français	Arabe
Un arbre (masculin)	féminin شجرة
Un placard (masculin)	féminin خزانة
le ciel (masculin)	féminin السماء
la chaise (féminin)	masculin الكرسي

1.1.3- Interférence phrastique : elle est reconnue par l'application de caractère général de la phrase en langue maternelle sur la phrase de la langue étrangère .en arabe, on remarque l'absence de la majuscule au début de la phrase ainsi que la répétition de coordonnant « et » par exemple : « j'ai acheté un chemisier et une veste et un sac »

1.1.4- interférence lexicale : elle concerne l'emploi fautif de mots.il s'agit de traduction littérale de mot véhiculant un sens et un référent unique dans la langue maternelle, alors que dans la langue cible le référent possède plusieurs dénominations. Pour WEINREICH, *« les unités lexicales jouissent d'une diffusion facile (comparativement aux unités phonologique et aux règles grammaticales) et il suffit d'un contact minimum pour que les emprunts se réalisent. »*1973 :664

Nous allons voir qu'il existe différents types d'interférences à savoir, l'emprunt et le calque. Ce sont ces deux phénomènes que l'on désigne sous le nom d'interférence lexicale.

a) l'emprunt : L'emprunt est un phénomène général par le contact des langues, il consiste en l'appropriation par une communauté linguistique d'une unité d'un système étranger, qu'elle intègre avec le temps dans son propre système.

Selon le ROBERT : *« l'emprunt c'est un processus par lequel une lange accueille directement un élément d'une autre langue »*

-L'emprunt se réalise, quand :

« Un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dite langue source) et que A me possédait pas »

L'emprunt peut être direct, c'est –à-dire il se fait directement de la langue source à la langue d'accueil, ou bien indirect et dans ce cas, il se fait de la langue source à la langue d'accueil via une ou plusieurs langues vecteurs.

Les unités empruntés peuvent être des unités lexicales, phonétique et /ou rarement morphosyntaxiques.

b) le calque :

En linguistique, et plus précisément en lexicologie, étymologie et linguistique comparée, on appelle « calque » un type d'emprunt lexical particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant d'avantage de sa lettre que de son esprit. Selon Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET le calque désigne : *« l'emprunt qui résulte d'une traduction littérale soit d'une expression soit d'une acceptation* »

2-Les degrés d'augmentation d'interférence :

L'interférence dépend du degré de ressemblance des deux systèmes linguistiques, les langues proches structurellement sont source d'interférence persistante. Les problèmes d'interférence posent toujours des problèmes de description.

D'après le dictionnaire didactique des langues, l'interférence est en psychologie appliquée[9] l'effet négatif d'un apprentissage sur un autre. Tandis que le transfert en est un effet positif dans le sens ou c'est l'emprunt volontaire et conscient d'un mot d'une langue à une autre. Les interférences peuvent affecter l'apprentissage d'une langue en ce sens qu'elles :

- Retardent l'installation d'un nouveau schéma phonologique, phonétique, accentuel ou prosodique (interférences phonétiques).
- Affectent les marques grammaticales de la langue seconde, le mode d'agencement des éléments de cette langue étrangère (interférences morphosyntaxiques).

L'axe de recherche que nous avons suivi consiste à pencher les regards vers une difficulté, apparaissant chez nos apprenants pendant la trace écrite : c'est l'interférence morphosyntaxique en premier lieu dans la production écrite du FLE, l'intérieur de laquelle s'insère des unités et des structures de la langue arabe causant un obstacle dans l'utilisation correcte des règles grammaticales du français en raison de la divergence entre ces deux langues en contact .

L'interférence morphosyntaxique pourrait être analysée d'une façon moins compliquée que les autres types d'interférence , et la tache se fera à l'écrit comme à l'oral.

Un support écrit nous permettrait de mieux détecter les erreurs, suite à l'évaluation des productions écrites des apprenants par le soulignement.

[9] Celle qui cherche à apporter des solutions concrètes aux problèmes qui se présentent dans notre vie quotidienne.

3- les causes des interférences :

A quoi sont dues les interférences ?

Le transfert interlingual d'une langue à l'autre qui soit volontaire soit involontaire est un changement de la norme d'une langue. Une langue n'a jamais enseigné à travers un simple contenu linguistique.

L'enseignement des langues s'opère toujours dans un contexte de contacte entre plusieurs cultures parce que toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois productrice et le produit. Dans le domaine de l'apprentissage le miracle n'existe pas. L'apprenant peut se tromper par confusion sur les sons sur les formes sur les structures syntaxiques. Il peut se tromper parce qu'il apprécie mal les nécessités des expressions extra linguistiques et sémantiques.

4- Qu'est ce que le transfert :

On peut définir le transfert comme une stratégie de communication, de compréhension et d'apprentissage dans laquelle un locuteur, en cherchant à s'exprimer dans une langue (L2), emprunte des structures de sa langue maternelle (L1) et les intègres dans sa langue intermédiaire ou inter langue.

On distingue deux types de transferts : un transfert positif et un transfert négatif, le transfert désigne les effets de transfert positif ou de facilitation, tandis que l'interférence désigne les effets de transfert négatif ou d'inhibition.

Le transfert négatif, en revanche se produit lorsque le locuteur intègre à son inter langue une structure qui n'existe que dans sa langue première. A ce propos Louis Nehaoua, (2010 :8391) : « *les erreurs, appelées interférences, étaient alors perçues comme un transfert négatif de la langue source vers la langue cible* »

La similitude entre deux langues aide à l'apprentissage, les différences vont au contraire crée des difficultés puisqu'elles seront source d'interférence.

La solution est donc de procéder à une comparaison « terme à terme » rigoureuse et systématique de deux langues données à tous les niveaux (phonologique, morphosyntaxique et sémantique), pour mettre en évidence leurs différences et mieux comprendre les difficultés

spécifiques que rencontre une population scolaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

- Exemple :

- Jeter le ballon.
  - ✓ Lancer le ballon.
- J'ai coupé la route.
  - ✓ J'ai traversé la rue.

5-L'alternance codique :

Lors d'une communication, un individu qui fait mélanger deux langues et les utiliser tour à tour, et qui fait passer d'un point de parler d'une langue à une autre, vient à produire un discours bilingue. L'alternance codique est l'usage alternatif de deux codes dans une conversation. D'une manière générale on peut dire qu'il s'agit d'une conversation bilingue.

L'alternance de langues est une expression utilisée pour désigner les passages d'une langue à une autre dans une interaction, sans préciser la forme de ces passages.

La définition proposée par de Lüdi et Py (2003 : 146) : « *l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* » est la définition la plus simple que l'on puisse trouver.

L'alternance codique dans les conversations peut se définir selon John GUMPERZ (1989 ; 57) comme *« la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous –systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre ».*

Conclusion :

Le chapitre prend en charge un problème majeur celui des interférences langagières, nous avons abordé le sujet sous tous ses aspects pour faciliter la compréhension de notre thème de recherche par le lecteur.

L'élève se trouve toujours en situations où il est incapable de produire un énoncé en langue étrangère L2 sans faire recours à sa langue maternelle L1. C'est pour cela nous allons consacrer ce premier chapitre pour introduire ce phénomène.

Le chapitre suivant sera consacré à une étape nécessaire dans l'enseignement / apprentissage de chaque langue qui est **l'erreur**. Précisément, on va traiter l'erreur de type interférentielle.

Chapitre 0 3 :

La notion d’erreur

1- l’erreur :

Au sens étymologique, le terme « erreur » qui vient du verbe latin « error », de « errare ».

D’après le petit ROBERT *« un acte de l’esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement. Jugement, faits psychiques qui en résultent.* » (Le petit Robert, 1985 :684)

* Selon LURRY-MARQUILLO, les erreurs : « *relève d’une méconnaissance de la règle de fonctionnement par exemple, accorder le pluriel du « cheval » lorsqu’on ignore qu’il s’agit d’un pluriel irrégulier »*p 120

* Selon JEAN Pierre Cuq *« l’approche cognitive considère l’erreur comme une étape dans la structuration progressive de l’inter langue et comme l’indice d’une dynamique d’appropriation »* p78

« *Un écart par rapport à la représentation d’un fonctionnement normé* » (Cuq et alii . ,2003 :p83)

« Une erreur est un comportement produisant des résultats insuffisants ou inattendus ne correspondant pas aux attentes définies. »

* Dans le Petit LAROUSSE, l’erreur est : « *un jugement contraire à la vérité »* (le petit Larousse, 1972 :p390)

- L’erreur relève d’un manque de connaissance de la règle de fonctionnement, elle est un symptôme de la manière dont l’apprenant affronte un type d’obstacle donné. Elles sont commises lorsque les apprenants montrent des problèmes d’apprentissage concernant des règles de la langue étrangère. L’erreur est considérée comme une étape d’apprentissage nécessaire et source d’enseignement pour tous. Pour l’enseignant, l’exploitation de l’erreur est un instrument de régulation pédagogique. Elle permet de découvrir les démarches d’apprentissage des élèves.

1.1- les erreurs dues à l’interférence :

Selon le dictionnaire de didactique du français langue étrangère (Cuq, 2003) : *« les erreurs dues à l’interférence ont été très longtemps considérés comme des fautes graves à corriger. La notion de faute ayant été révisée à la baisse, celle de faute liée aux interférences semble avoir perdu beaucoup de son intérêt et, par voie de conséquence celle d’interférence*

cependant, comme le notent les auteurs du CECR, les concepteurs de programmes et de manuel doivent rester vigilants et faire prendre conscience aux apprenants de leurs erreurs liées à la langue maternelle » page 51

L'apprenant qui apprend une deuxième langue possède un savoir faire dans sa langue maternelle, l'acquisition d'une seconde langue intervient à un stade du développement cognitif plus avancé que celui de la langue maternelle.

Les erreurs interférentielles portent essentiellement, sur le système vocalique. Exemple : « émaginer » au lieu « d'imaginer », « pollition » au lieu de « pollution ». L'une des premières cause qui provoque des confusions entre les deux systèmes phonétiques (l'arabe et le français) est l'absence de certain phonèmes comme le /e/et/ le /u/…etc. l'erreur linguistique a longtemps été liée en didactique des langues aux interférences de la langue source (L1) et la langue cible (L2) exemple : statue/ statut.

1.1.1-Erreurs intra linguales et erreurs interlinguales :

Quand nous parlons des erreurs intra linguales, l'apprenant peut commettre une erreur dans sons apprentissage d'une langue étrangère, qui est au système linguistique de sa langue maternelle. Il s'agit dans ce cas d'interférence entre deux systèmes linguistiques ; L1 qui interfère avec L2.

L'étude des processus d'acquisition et le développement de la psycholinguistique, ont mis en évidence que les apprenants, d'une langue étrangère commettent d'autres types d'erreurs qu'on ne peut pas imputer à la langue maternelle mais au processus d'apprentissage lui-même. J-P CUQ souligne qu' *« En didactique des langues, on désigne par inter langue la nature et la structure spécifique du système d'une langue cible intériorisé par un apprenant à un stade donné »*

Quand nous parlons des erreurs interlinguales, l'apprenant d'une langue étrangère peut parfois commettre des erreurs au cours de son apprentissage, qui sont dues cette fois-ci au système lui - même.

La distinction entre erreurs interlinguales et erreurs intra linguales consiste à déterminer si les erreurs proviennent de la langue maternelle ou de la grammaire étrangère intériorisée, lorsque celle-ci partage déjà des règles avec la langue-cible. Dans le dernier cas, ce genre d'erreur, appelées de « généralisation analogique » des situations d'analogie amène l'apprenant à se

tromper dans l'application de certaines règles de L2 il ne s'agit plus d'interférence, puisqu'il s'agit d'un seul système linguistique.

Les enseignants sont souvent enclins à chercher des explications interférentielles, qu'ils connaissent bien ou non la langue source des apprenants. Mais en réalité les erreurs interférentielles ne sont pas issues des différences entre les deux langues, mais de l'inadéquation du système de correspondances que l'apprenant se construit face à ces différences.

1.1.2- le statut positif de l'erreur :

L'erreur est considérée comme une étape nécessaire d'apprentissage et source d'enseignement pour tous. L'apprentissage n'est pas un processus linéaire. Il ya donc pour l'élève un droit à l'erreur qui doit être reconnu et pris en compte. Le travail sur l'erreur permet d'instaurer un climat de confiance dans lequel l'erreur n'est plus stigmatisée mais devient un matériau collectif pour la construction du savoir.

Vu que l'erreur est considérée comme un moyen d'apprentissage il faut toujours intervenir sur ça car grâce à l'erreur on découvre les causes et par conséquent on apprend et on rentre dans un processus Erreur / Apprentissage c'est-à-dire elle permet aux enseignants de découvrir les démarches d'apprentissage des élèves, de différencier les approches pédagogique et les évaluer avec pertinence.

Pour l'élève, le retour réflexif sur l'erreur est voie favorable pour parvenir à une meilleure compréhension, il découvre son propre fonctionnement intellectuel et gagne une autonomie.

1.1.3-La distinction entre « faute » et « erreur » :

Il est indispensable de distinguer « l'erreur » de la « faute » dans le domaine de la didactique, la faute, peut être due à un élément exceptionnel est considérée comme relevant de la responsabilité de l'apprenant, qui aurait du l'élève.

« *La faute désigne divers types d'erreurs ou d'écart par rapport à des normes elles même diverses. La distinction entre ce qui est fautif et ce qui est correct dépend de la norme choisie »*

« On dit qu'il y a faute lorsque l'élève a les moyens de se corriger parce qu'il a déjà étudié la notion en question ; il s'est trompé parce qu'il n'a pas fait attention ou qu'il a oublié la règle a appliqué dans ce cas ; »

L'apprenant a les moyens de se corriger parce qu'il a déjà étudié la notion et la structure mais il n'arrive pas à utiliser la forme correcte.

Pour Jean-Pierre ASTOLFI, l'erreur est vue comme « *la trace d'une activité intellectuelle authentique, évitant reproduction stéréotypée et guidage étroit. Elle est le signe, en même temps que la preuve, que se joue chez l'élève un apprentissage digne de ce nom* »

« *On dit qu'il y a erreur lorsque l'élève se trompe parce qu'il n'a pas les moyens de se corriger, n'ayant pas encore étudié la notion en question,*

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière la notion « erreur interférentielle », l'aboutissement de cette caractérisation, sera une proposition de typologie d'erreurs que nous présenterons dans notre méthodologie dans la partie pratique.

Chapitre : 04

Le projet d’écriture en 4ème année moyenne.

1-Qu'est ce qu'une production écrite :

La production écrite est une activité qui dispose d'un intérêt particulier dans le domaine de la didactique du FLE. Elle préoccupe les enseignants et les chercheurs à un point où elle devient une problématique de nombreux travaux de recherche pour le but de développer chez les apprenants la disposition à pouvoir s'exprimer et communiquer en écrivant correctement dans cette langue.

Tandis que, l'enseignement-apprentissage de la production écrite et la compétence de produire à l'écrit figure l'un des soucis majeurs et l'un des buts essentiels des professeurs et de l'enseignement de la langue française en Algérie qui est toujours prêt à identifier et choisir des tâches en répondant aux objectifs du programme à enseigner permettant une meilleure communication écrite pour les apprenants.

a) « *Le dictionnaire de l'éducation, à l'article « écriture » propose plusieurs définitions de l'acte d'écrire, selon le point de vue choisi.*

Au plan linguistique, ***la production écrite*** *est « une activité complexe de production de texte à la fois intellectuelles et linguistique, qui implique des habiletés de réflexion et des habiletés langagières » (Malmquist, 1973 ; Proett et Gill, 1987).*

Si l'on se réfère à la théorie de la communication, ***la production écrite*** *est « une activité de production d'un texte écrit vue comme une interaction entre une situation d'interlocution et un scripteur dont le but est d'énoncer un message dans un discours écrit » (Deschenes, 1988).*

b) *Cette activité, déjà complexe en langue maternelle, l'est d'autant plut en langue étrangère comme l'explique F. Mangenot (1996) qui reprend à son compte le classement de Wolff sur les difficultés rencontrées par l'apprenant. En langue étrangère, le scripteur rencontre les mêmes difficultés que le natif, mais accrues. Ces difficultés sont d'ordre :*

- *Linguistique : la maitrise de la langue, et notamment celle du lexique, pose problème.*
- *Cognitif : l'apprenant peine à mettre en œuvre des stratégies de production textuelle, même si elles sont déjà automatisées en langue maternelle.*
- *Socioculturel : chaque langue possède des caractéristiques qui lui sont propres et que l'apprenant ignore ».* (Jean- pierre Robert 2008 :174)

La production écrite est l'occasion pour les élèves timides de s'exprimer sans avoir se mettre en avant en prenant la parole, c'est un indice distinctif du degré d'autonomie acquise par l'élève ce qui permet à l'enseignant de faire le point sur sa progression.

Pour Claudine Garcia- De banc (2000) c'est « *la décision au groupe classe de mener à bien un production basée sur un contrat de trace. La phrase d'écriture permet aux élèves de réinvestir des acquis antérieurs et les place aussi face à des problèmes à résoudre qui les conduiront avec l'intervention du maitre à des nouvelles acquisitions* ».

2- L'enseignement de l'écrit en classe de 4éme année moyenne du FLE :

L'objectif que se fixe le programme de 4ème année est de rendre les élèves capables de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, dans les principales formes de discours, à savoir : la narration, la description, l'explication et l'argumentation. Ces formes de discours ont été abordées, depuis la 1èreannée d'une manière progressive et dominante.

D'après la lecture de contenu du manuel, nous avons remarqué qu'une grande importance est accordée aux activités d'écriture ; cette activité se situe dans la continuité des apprentissages acquis depuis 3années. L'élève a été initié à la manière d'organiser ses écrits et à produire des énoncés bien structurés. Donc l'élève va devenir capable de mobiliser ses connaissances orthographiques et grammaticales, acquérir dans une certaine autonomie.

Le programme permet à l'apprenant d'acquérir les compétences argumentatives, écrites, qu'elles sont retenues pour cette année. Ainsi l'élève aura l'occasion à donner son point de vue, à convaincre son destinataire et à découvrir également la relation existe entre l'argumentation et les autres types de texte.

2.1- Le texte argumentatif :

Argumenter c'est soutenir un point de vue. Le texte argumentatif développe un raisonnement ayant pour objectif de faire admettre à un lecteur la validité d'une thèse ou, inversement, de réfuter une thèse couramment admise. L'auteur d'un texte argumentatif veut influencer la pensée du destinataire en l'amenant à changer de comportement ou de point de vue.

Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur,…) et l'amener à partager son point de vue, l'argumentateur utilise des arguments développés dans un argumentaire. Chaque argument est illustré par un exemple d'ordre narratif, descriptif ou explicatif.

L'argumentateur choisit ses arguments, les organise et les présente selon le degré d'importance qu'il leur accorde pour mieux défendre son point de vue

3- Les objectifs d'enseignement de l'écrit en classe de 4éme année moyenne du FLE :

3.1- Le profil d'entrée :

- **A l'écrit:**

A) En lecture : l'élève est capable de :

- Identifier l'idée générale dans un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Lire et comprendre un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Retrouver la structure d'un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Etablir le lien texte/ image.

B) En écriture : l'élève est capable de :

- se présenter et / ou présenter quelqu'un.
- Reformuler une explication, une description, un processus.
- Rédiger un récit.
- Traduire une image ou un schéma en texte et inversement.

3.2- Le profil de sortie :

- **A l'écrit :**

A) En lecture : l'élève sera capable de :

- Distinguer le texte argumentatif des autres types de textes.
- Repérer la visée de l'argumentation en exploitant les outils linguistiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Retrouver les arguments dans un texte argumentatif.
- Identifier l'opinion défendue dans un texte argumentatif.

B) En écriture : l'élève sera capable de :

- Reformuler le point de vue de l'énonciateur.
- Rédiger un court énoncé argumentatif sur un thème précis.
- Rédiger une lettre pour convaincre (lettre personnelle ou administrative).
- Insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit.
- Traduire une image en énoncé argumentatif.

4-Les difficultés de la production écrite en langue 2 :

En ce qui concerne les apprenants de la langue 2, la complexité de l'écriture domine toujours à l'encontre de tout raisonnement qui entendrait cette tâche comme étant plus facile à réaliser en langue étrangère. En effet, il serait facile de penser que ses apprenants acquièrent plus facilement ce travail rédactionnel vu qu'il possède déjà une base, un savoir-faire de l'écrit dans leur langue maternelle en vu que la production écrite en L2 fait appel au même processus de production.

Comme le signale Alarcon (2001, p4) « *il ne faut pas oublier qu'il existe une différence dans la manière d'aborder l'étude de l'écriture en langue maternelle et en langue étrangère. Le natif connait déjà sa langue quant il entre à l'école, il possède une compétence qui lui est très utile. ». Au contraire le non-natif se trouve face à un système d'une langue inconnue, ne sent par conséquent pour la plupart du temps démuni et sa tâche s'annonce plus ardue.*

Par ailleurs Wolff (1996, p110) affirme que même si l'apprenant de la langue étrangère rencontre les mêmes problèmes que le locuteur natifs, ce premier se trouve face à des difficultés supplémentaires :

- Difficultés linguistiques, notamment sur le plan lexical.
- Difficultés à mettre en œuvre dans la langue seconde des stratégies de production textuelle pratiquement automatisées en L1.
- Difficultés d'ordre socioculturel, chaque langue ayant sa caractéristique rhétorique propre, que l'apprenant ne connait pas.

Lorsque nous nous parlons dans la visée cognitive, nus pouvons affirmer que ces difficultés supplémentaires énumérées par Wolff prenant place dans deux catégories de connaissances suivantes (tardif, 1997) :

- Les connaissances déclaratives qui correspondent essentiellement à des connaissances théoriques, de règles, de lois, de principes et qui permettent la mise en applications de connaissances procédurales.
- Les connaissances procédurales qui « correspondent au comment de l'action, aux étapes pour réaliser une action »

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons défini qu'est ce qu'une production écrite, nous avons aussi présenté l'enseignement de l'écrit en classe de 4ème année moyenne et sa place dans le programme, en suite nous avons essayé d'expliquer le texte argumentatif et les objectifs d'enseignement de l'écrit en cette classe du FLE et terminer le chapitre par les difficultés de la production écrites en langue 2.

Partie 02 : réflexion sur l’analyse des erreurs dues aux interférences linguistiques.

1-Méthodologie de recherche:

La production écrite de l'apprenant est l'image de tout le répertoire linguistique[10] dont il dispose, alors elle met en relief les lacunes durant son apprentissage et les erreurs d'interférences qui en font partie.

a -Description du terrain:

Dans le but de mettre en évidence le degré de l'influence des erreurs d'interférences sur l'apprentissage du FLE chez les apprenants et chercher à découvrir les causes pour arriver à des solutions, nous avons mené trois enquêtes dont deux au sein de quatre établissements entre « Béni Snous[11] », « Béni Bahdel[12] », et « Zahra[13] ».

La première on a opté pour la distribution d'un questionnaire aux enseignants de 4AM. Ensuite, nous avons interviewé une enseignante en particulier et pour ce qui est de la troisième enquête, l'analyse des copies des apprenants du CEM « Hadef ben Yamina [14]» à Tiaret.

b-Objectif de recherche:

Les objectifs tracés de notre recherche visaient à noter les représentations des enseignants concernant les interférences linguistiques, aussi leur perception pour la prise en charge de ces erreurs, et en fin passer à la remédiation et leurs avis dessus, en élucidant la présence de l'erreur d'interférence dans les écrits des apprenants.

[10] Tous les prés requis de la langue française dont il dispose pour exprimer.

[11] Est une commune de la wilaya de Tlemcen en Algérie, elle est situé à l'ouest de la wilaya

[12] Est une commune de la wilaya de Tlemcen, situé au centre de la wilaya, à environ de 26km à vol d'oiseau au sud de Tlemcen.

[13] Mont Zahra (commune Azails) Béni Snous (Tlemcen).

[14] Etablissement d''enseignement et éducation à la Wilaya de Tiaret, Algérie.

L’analyse de questionnaire :

1.1-Présentation de la première enquête (Questionnaire):

Dans notre étude, nous avons opté pour le questionnaire comme outil nécessaire pour réaliser notre enquête.

Le questionnaire présent a été distribué à quelques enseignants du cycle moyen. En tout, Les questions sont au nombre de onze (11) et furent distribuées à vingt quatre (24) enseignants avec cinq questions fermées et six autres ouvertes.

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire pour la réalisation de notre travail, pour cela, nous avons invité à prendre tout le temps pour répondre librement à nos questions. Le but de ce questionnaire était de pouvoir se pencher après sur les données recueillies et d'en tirer des résultats quantitatifs, résumés dans des tableaux, accompagnés de commentaires sur les résultats. Notons que les opinions étaient quelques fois divergentes.

1.1.1-Modèle de questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions:

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui ☐ -Non ☐

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui ☐ -non ☐

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

……
……
…….

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? ☐
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? ☐

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? …… ☐
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... ☐

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

……
……
……
……
……
……

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

……
……
…….

Q_6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

……
……
……..

Q_7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ?

-oui ☐ -non ☐

Q_8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

……
……
……
……
……
…….

Q_9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

……
……
……..

Q_{10}- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

……

……

……

……

……

1.1.2- Analyse de questionnaire:

***Question1:**

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences?

But: On vise par cette question de connaître la fréquence de ce problème dans les classes du FLE.

Tableau:1

Réponses	**Nombre: 24**	**Pourcentage**
Oui	22	92%
Non	02	08%

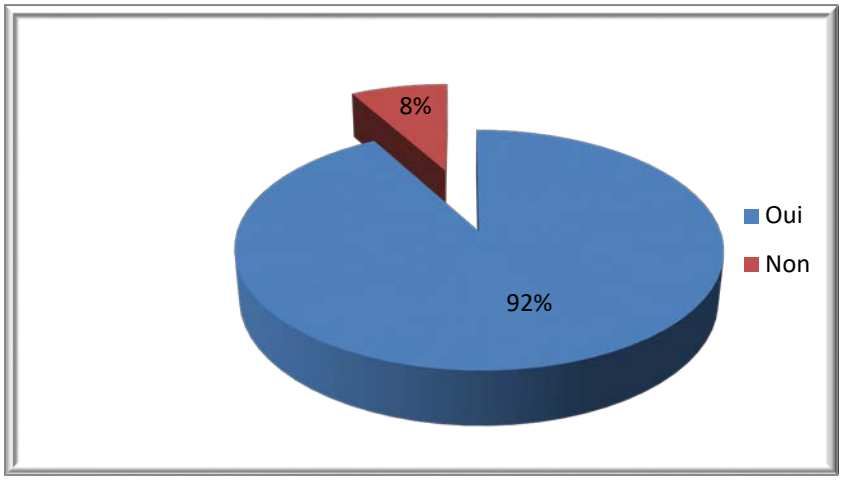

Résultat : Parmi les réponses sélectionnées des enseignants on note:

- **92%** des enseignants trouvent que le problème d'interférences est fréquent dans leurs classes du FLE. Quant aux **08%** restant, ont nié avoir les problèmes d'interférences dans leurs classes.

*Question2:

Q_2- Selon vous, Est ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE? Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé?

But: On cherche, par cette question, de savoir l'influence de ces problèmes d'interférences, font-ils obstacle à la situation enseignement/apprentissage?

Tableau:2

Réponses :	**Nombre 24 :**	**Pourcentage :**
Oui	12	50%
Non	12	50%

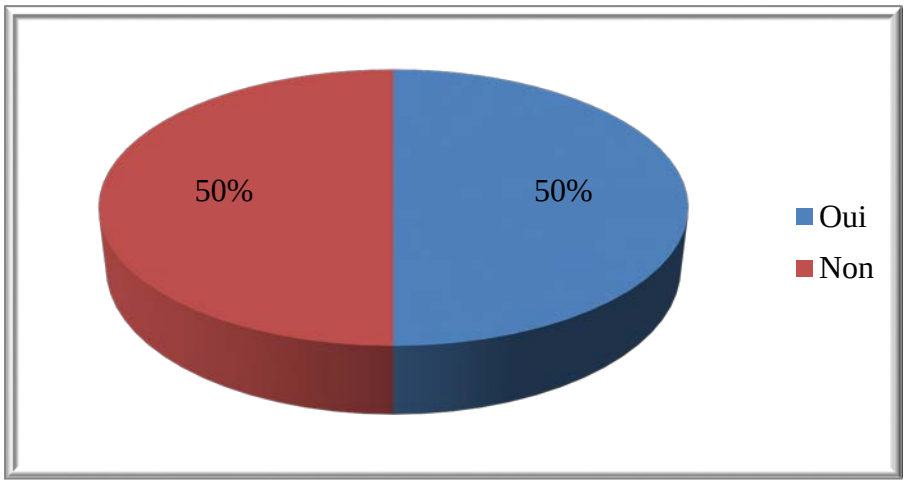

Résultat : Nous avons constaté ceci.

- **50%** des enseignants déclarent que ce phénomène ne déstabilise pas l'enseignement du FLE.
- Quant aux **50%** restant, ils trouvent que ce phénomène d'interférences est un obstacle majeur, déstabilise et freine la situation d'apprentissage.

***Question3:**

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférences?

But: Le but de cette question est de connaître comment les enseignants évaluent les apprenants, et on voulait voir aussi une dimension objective dans l'évaluation des niveaux des apprenants.

Tableau: 3

Réponses :	**Nombre 24 :**	**Pourcentage 100%**
Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer	22	92%
Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer	02	08%

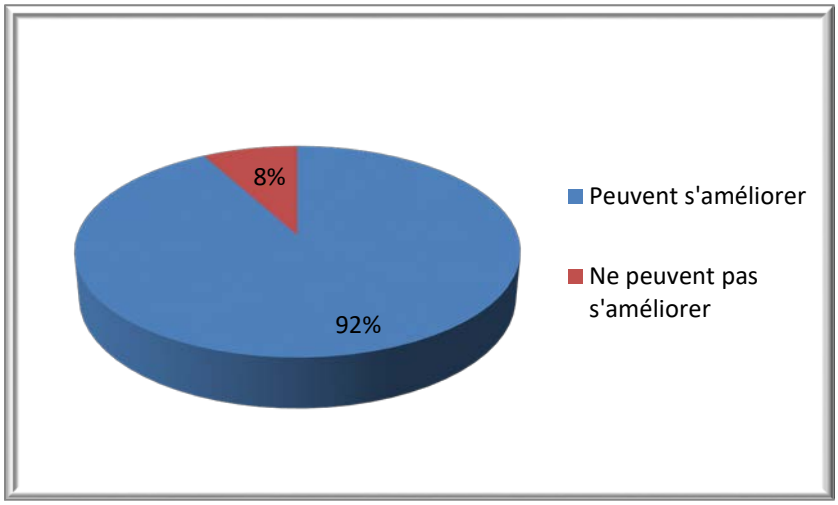

Résultat: On a sélectionné les réponses comme suit:

- Les **92%** des enseignants pensent que ces apprenants sont d'un niveau moyen et peuvent s'améliorer.
- Quant aux **08%** restants ont considéré ces apprenants comme étant faibles et qu'ils ne peuvent pas s'améliorer.

***Question4:**

Q_4- Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences?

But: Ici on voulait connaître la réaction des enseignants devant les erreurs d'interférences rencontrées en classes.

Tableau: 4

Réponses :	**Nombre 24 :**	**Pourcentage 100%**
Vous condamnez	02	08%
Vous expliquez d'où elles viennent	21	88%
Deux cases cochées.	01	04%

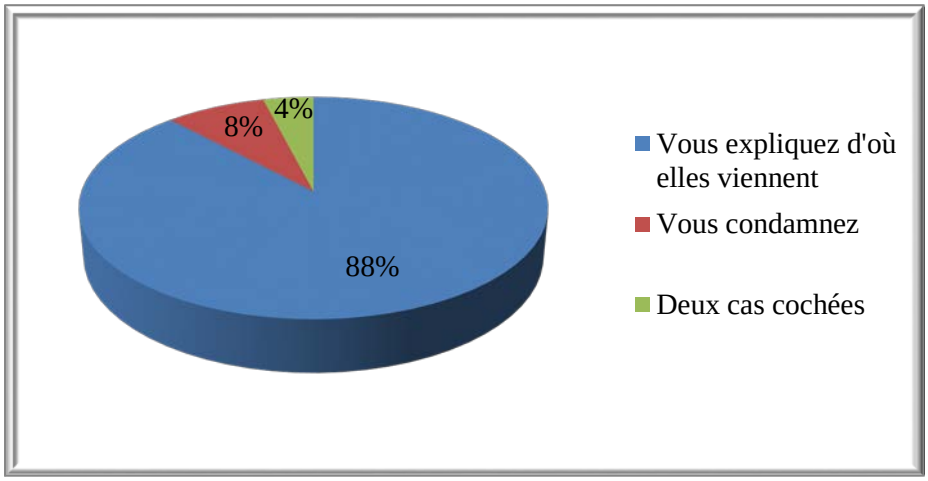

Résultat: Ce tableau nous indique clairement que:

- Les **88%** d'enseignants, expliquent et montrent d'où proviennent ces erreurs.
- Certains, les **08%** condamnent ces erreurs et ne cherchent pas à expliquer.
- Les **04%** condamnent ces erreurs et en même temps expliquent d'où elles proviennent.

***Question5:**

Q_5 a) -Est ce que vous intervenez sur ces erreurs? Et comment vous faite pour y remédier?

But: Par cette question nous voulions préciser en quoi consiste l'intervention du professeur, sous quelle forme ? Et quels sont les processus pour y remédier ?

Résultat: Alors, on a constaté ce qui suit:

- **50%** interviennent en donnant des exercices directs selon le type de l'erreur, soit dans les séances de compte-rendu ou dans les travaux dirigés où en appliquant le procédé de la martinière.
- **25%** interviennent pendant les séances de compte-rendu en procédant en Co-correction entre apprenants dont profite chaque élève pour une auto évaluation et suivi d'une autocorrection, **17%** des professeurs se penchent plutôt sur des exemples, en ayant aussi les yeux bien ouverts sur tout ce qui se passe en classe, **08%** déclarent qu'il faut insister sur la grammaire et la phonétique pour les deux premières années du FLE et que la communication est basée sur la prononciation et l'intonation.

b) - Comment faire prendre conscience à l'apprenant de l'erreur d'interférences?

But: L'objectif de cette question est de savoir comment montrer à l'apprenant où a-t-il commis ses erreurs et d'où viennent-elles?

Résultat: En voyant les réponses, on a constaté que:

42% optent pour ne pas incriminer les erreurs, expliqué d'où viennent-elles, recourir au renforcement linguistique de la langue française. Chaque fois qu'on est face à un problème d'interférences, on ne peut pas passer sans prendre conscience, encourager et motiver l'apprenant,

29% optent pour indiquer le juste et éviter le faux, l'avertissement de l'obtention d'une note insuffisante et demander à l'apprenant de diminuer ses erreurs, en expliquant l'importance d'apprendre une langue étrangère.

***Question 06 :**

Q_6- Ne pensez-vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture, on arrive a mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques? Expliquez.

But: Cette question nous amène à demander si le travail collectif en classe apporte du plus à l'apprenant?

Résultat: D'après les réponses collectées nous avons constaté:

- **83%** sont pour le travail collectif car ils trouvent que le fait de faire un atelier donne aux apprenants l'occasion de corriger leurs erreurs manuellement. La dynamique du groupe permet aux apprenants de progresser leurs compétences, on peut intégrer un élève tuteur qui aide ses camarades qui à leur tour accepte ses conseils plus facilement. Ce qui est bien claire dans le triangle didactique et où les apprenants ont un langage propre à eux.
- **13%** sont contre le travail en groupe car il dissimule des apprenants qui ne suivent pas et par conséquent ils ne peuvent pas corriger leurs erreurs, ce ci dit qu'ils ne profitent pas réellement de l'intérêt réel du travail en groupe. Par contre le travail individuel leur permet de découvrir leur erreurs et rentrent dans le processus de l'autoévaluation et ensuite l'autocorrection.
- **04%** optent pour un travail de groupe pour remédier à ses lacunes et à la nécessité du travail individuel pour d'autres activités. Donc une sélection s'impose pour quel genre d'activité le genre de travail est choisit.

***Question 07:**

Q_7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes?

But: Le but de cette question est de savoir le taux d'utilisation de l'arabe en classe du FLE.

Tableau : Le tableau suivant montre le pourcentage de l'utilisation de l'arabe en classe.

Réponses :	**Nombre/24 :**	**Pourcentage 100%**
Oui	22	92%
Non	02	08%

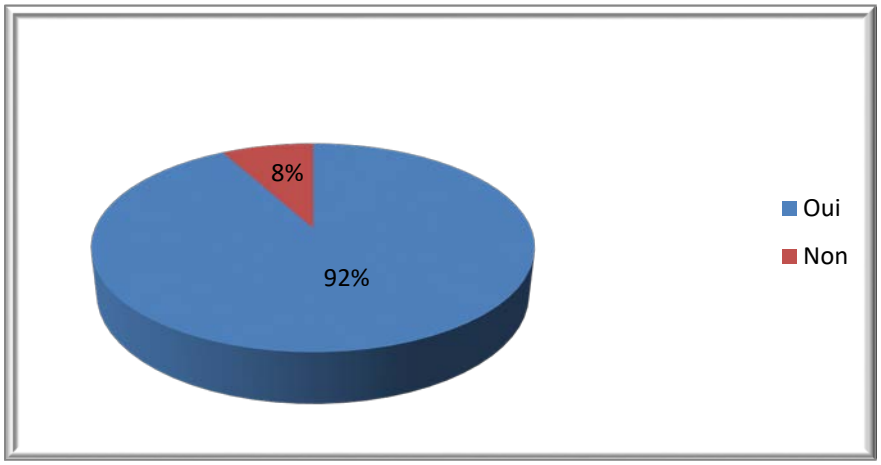

Résultat : D'après les résultats du tableau:

- **92%** ont déjà utilisé l'arabe en classe du FLE. Par contre une minorité de **08%** n'ont jamais utilisé l'arabe en classe du FLE.

***Question 08 :**

Q_8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE?

But: Le but de cette question est de connaitre est ce que l'utilisation de l'arabe dans une classe du FLE risque de créer des erreurs d'interférences chez l'apprenant ou au contraire elle contribue dans l'opération d'apprentissage de la langue française.

Résultat: En ce qui concerne cette question, on a constaté des avis tel que:

- **70%** sont pour l'utilisation de l'arabe en classe du FLE. Pour certains enseignants l'utilisation de l'arabe, langue maternelle, est une pédagogie. Pour d'autres, l'utilisation de l'arabe n'est nécessaire que lorsqu'il ya un blocage dans la compréhension chez l'apprenant. Ils considèrent que l'utilisation de l'arabe en classe du FLE s'impose vu le niveau critique des apprenants et cela sans risque de problèmes d'interférences.
- D'autres considèrent que l'utilisation de l'arabe en classe est déconseillée et strictement interdite vu le risque de problème d'interférences mais les lacunes chez les apprenants en FLE sont innombrable et cela indique la nécessité d'expliquer certaines notions en arabe. L'utilisation de l'arabe en classe, pour certains, c'est surtout pour passer le message, mais cela fait naitre des apprenants paresseux.
- Contrairement au premiers **30%** sont strictement contre l'utilisation de l'arabe en classe du FLE vu les risques de problèmes d'interférences, risque de considérer l'arabe en langue intermédiaire permanente et ca ne mènera jamais à l'acquisition de la langue française, d'autres voient que l'utilisation d'une langue avec une autre est une contradiction.

***Question 09 :**

Q_9 -Est ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1?

But: Dans cette question, on veut surtout savoir, est ce qu'on peut s'en passer d'utiliser la langue L1 dans le processus d'apprentissage de la langue L2.

Résultat:

- **71%** Sont pour un non dissociation de la langue L_1 du processus d'enseignement de la langue L_2, on admettant que la langue L_1 est déjà acquise et qu'elle peut aider dans l'opération d'apprentissage de L_2. Certains pensent que la dissociation peut se faire mais pas complètement pour une meilleur compréhension et intégration de la langue L_2. La logique et les caractéristiques doivent être respectées des deux langues L_1 et L_2.
- D'autres disent qu'au départ il y'a le recours à la L_1 mais avec le temps, on peut voir que les deux langues fonctionnent très bien. Certains motionnent que leurs élèves

recours à la langue maternelle quand ils recherchent dans leurs répertoires un mot adéquat et ils ne trouvent pas.

- **13%** ont préféré s'abstenir.
- **16%** optent pour oui, en disant que malgré c'est difficile mais il faut dissocier, mais vue que la didactique du FLE a été crée pour faciliter la dissociation et installer un conditionnement élaboré.
- D'autres expliquent que chaque langue a ses particularités.

***Question 10 :**

Q_{10}- Que faut-il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs?

But: cette question a pour but de connaitre les moyens appliqués par l'enseignant dans sa classe du FLE pour remédier et rétrécir le taux de ces erreurs.

Résultat: Tous les avis et les moyens proposés sont pour la lecture pour la majorité, sachant que la lecture est un outil motivant la syntaxe, la structure de la phrase et le vocabulaire essentiellement. D'autres propositions ne négligent pas les dessins animés, les émissions, les jeux en français qui apportent une aide immense dans l'acquisition de FLE. Prévoir des activités plus stimulantes qui motivent les apprenants: le théâtre est le meilleur moyens qui permet à l'apprenant de crée et de s'exprimer, la dictée est un moyens qui peut, sans nul doute, démasquer les erreurs suivie d'une auto-évaluation et une auto corrections.

Amener l'apprenant à maitriser les règles grammaticales, ne pas démotiver l'apprenant en ayant un sens psychologique et pédagogique et bien sur le bon choix des supports (textes, B.D) facilite l'apprentissage.

Les enseignants ont ajouté qu'après l'activité du compte rendue de l'expression écrite, on doit planifier deux séances de remédiation où, certain enseignants, proposent des exercices qui mettent l'accent sur la polysémie et sur la syntaxe de la phrase en français, et que l'utilisation du TIC favorise l'apprentissage de la langue étrangère, mais il insiste que pour une meilleur efficacité des méthodes de remédiation dépond du nombre des élèves dans la classe.

Conclusion :

Les résultats recueillis durant nos investigations ont aboutit surtout à élaborer un résumé commentant les avis des enseignants.

Certains enseignants ne trouvent aucun problème d'interférences ; ceux-là n'ont aucun avis et ils constituent une minorité.

D'autre déclarent l'existence de ces problèmes mais restent négatifs et passent pour un apprentissage du FLE combiné avec la langue maternelle, au contraire ils ne mentionnent aucune déstabilisation et optent pour l'utilisation de L_1 comme pédagogie dans l'enseignement de L_2.

En revanche certains observent ce phénomène et détectent les causes, essayent de cerner le problème en déclarant que l'association de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE est dégradant, déstabilisant pour l'acquisition de cette langue par les apprenants qui ne doivent pas être accusés des problèmes rencontrés dans l'opération d'apprentissage, mais ils trouvent que l'apprenant doit recevoir une pédagogie spécifique pour l'acquisition du FLE sans tomber dans le plus grand problème qui influe négativement sur l'acquisition de la langue étrangère qui est le phénomène d'interférences, cette pédagogie consiste à choisir les outils pédagogiques comme la martinière[15], les livres, dessins animés, émissions et le théâtre.

Malgré que certains enseignants se contre disent dans leurs réponses tellement ce problème est difficile de trancher systématiquement dans la non utilisation de L_1 dans l'enseignement de L_2. Les avis de ces enseignants ressent sans influence ou peut être, on peut dire sans aucun effet notoire n'avancent en rien par rapport aux erreurs d'interférences signalées même dans les réponses des enseignants ce qui est nécessaire et suffisant pour signaler l'existence de ce phénomène.

Les enseignants eux aussi sont concernés par les erreurs d'interférences **par exemple[16]** :

-Que j'ai le travail collectif a une grande réussite→ عندي العمل الجماعي عنده نجاح كبير

Exemple 02: Le mélange entre systèmes→ الخلط بين نظامين au lieu de dire : la combinaison entre systèmes.

[15] Le procédé la Martinière ou PLM (calcul mental), les exercices de calcul mental permettent aux maitres de « laisser souvent reposer les plumes et faire travailler les esprits.

[16] (Voir la copie N 7, question 06).

Le fait que la plus grande partie des enseignants s'appuient eux même sur la langue maternelle comme outil dans le dispositif enseignement / apprentissage est une situation qui indique qu'il y a un problème, soit l'enseignant n'arrive pas à faire arriver le message pendant la séance du FLE à l'apprenant, soit l'apprenant n'a pas suffisamment de moyens pour décoder ou comprendre ce message, pour arriver à s'exprimé en français soit à l'écrit ou à l'oral.

Certains enseignants remarquent que ce problème d'erreurs interférentielles existe mais reste inactif ou leur collaboration, à ce sujet, est timide, en revanche des enseignants sont sensibilisés par les résultats de leurs apprenants et essayent d'élaborer un plan pour une résolution du problème, en mobilisant des processus, visant une amélioration.

On peut en conclure que le recours à la langue maternelle ne peut pas être classé comme une pédagogie mais on dira que c'est le chemin le plus court, le plus facile pour enseigner mais c'est le plus détériorant de l'accédé à l'acquisition de la langue française pour les apprenants, ce qui revient à dire que les enseignants n'ont pas été sensibilisé ou formé pour éviter ce problème.

L’analyse de l’interview :

1.2- Présentation de la deuxième enquête (Interview):

Nous avons entamé, en vue d'une approche qualitative[17] de ce problème, une troisième recherche qui s'avère intéressante.

Nous avons proposé une interview pour une enseignante retraitée qui a travaillé depuis 1993 durant 25 ans. Elle a enseigné pendant 10 ans durant le système fondamental[18], toujours au cycle moyen, dans différentes établissements: (Abd Allah) à Bechar, CEM Laaricha, CEM (Malek Ibn Anes) a Tlemcen et Settawti Ali à Béni Snous.

Nous entendons recueillir plus d'informations possibles concernant notre sujet qui est les erreurs d'interférences; la conversation était comme suit:

-Modèle de l'interview:

L'étudiante: Avez-vous eu à faire à des problèmes d'interférences dans votre classe du FLE ?

Professeur: C'est le plus grand obstacle que le professeur du FLE rencontre; il est vraiment difficile de faire en sorte que l'élève réfléchisse en langue étrangère, l'élève a toujours tendance à trouver la signification de mots, de phrase ou de sujet en arabe pour traduire ensuite en français, s'exprimer alors à l'oral ou à l'écrit avec une multitude d'erreurs qu'il expose dans son expression.

L'étudiante: Selon vous, quelle est la raison de cet obstacle sur l'enseignement du FLE?

Professeur: En fait c'est le décalage remarqué entre le but du travail du professeur qui passe une séquence soit (10^h à 12^h) à faire des leçons pour rapprocher l'élève du thème, le diriger, le doter de moyens linguistiques et les résultats en production écrite: l'élève vous demande comment on dit tel ou tel mot en français et pourtant le mot est donnée lors de la séquence (écrit ou oral).

L'étudiante: Quelle est votre attitude envers les apprenants qui rencontrent des problèmes d'interférences?

[17] Action ou fait de venir à proximité du sujet d'une manière plus claire à travers des questions ouvertes.
[18] Système d'enseignement antécédent n'est plus utilisé, basé sur l'approche traditionnelle.

Professeur: Je ne dirais pas que ces apprenants sont faibles car pour moi un élève qui arrive en 4^{éme} n'est pas idiot ou faible, mais plutôt inattentif, manque de concentration ou alors il a des compétences dans d'autres disciplines et ces dernières l'aide à avoir la moyenne voulue.

L'étudiante: Pensez-vous que ces apprenants ont une chance de s'améliorer?

Professeur: Oui, oui bien sur il faut surtout insister sur la remédiation, et l'orientation, ne pas cesser d'encourager les apprenants à rectifier leurs erreurs et ne pas les négliger.

L'étudiant: Qu'est ce qui se cache derrière l'erreur d'un élève? Quels types d'obstacles traduit-elle?

Professeur: L'erreur est surtout issue de problème dans la compréhension de consignes, l'apprenant ne veut pas faire d'effort pour une acquisition de la langue, la langue française est liée à des représentations chez l'apprenant qui influent, font obstacle ne facilite pas l'apprentissage, ces représentation sont souvent liée à la vie socioculturelles.

Elle peut aussi répondre de leur mode de raisonnement, des interférences qu'il peut faire, des démarches qu'ils peuvent mobiliser, certains obstacles sont liés aux façons dont l'apprenant agit et réfléchit. Il y'a aussi les erreurs provoquées par la situation scolaire ou par la méthode utilisée où on constate l'écart volontaire ou non entre l'intention et le résultat.

L'étudiante: Comment l'enseignant peut- il repérer ces erreurs?

Professeur: Le repérage des erreurs ne peut se réaliser sauf si on est à cheval sur la surveillance des élèves, ce qu'ils font, ce qu'ils disent et ce qu'ils écrivent à la lettre.

Essayer de comprendre ce qu'ils expriment pour pouvoir traduire quelque fois et rectifier.

Souvent l'erreur n'est pas évidente pour cela l'attention de l'enseignant est très demandée.

L'étudiante: Quelles sont les causes qui poussent l'apprenant à commettre ces erreurs?

Professeur: En ce qui concerne l'apprenant lorsque le message n'arrive pas et ne peut pas comprendre de quoi il s'agit il essaye de trouver dans ses prés acquis de langue maternelle ce qui correspond à ce mot où a cette phrase et là l'apprenant tombe dans le piège de l'erreur d'interférence.

L'étudiante: Comment l'enseignant peut-il remédier à ces erreurs d'interférences?

Professeur: Cela, certainement, nécessite une planification, évaluation, en premier lieu, notification de la somme des erreurs, préparations des exercices appropriés, le travail en groupe peut aussi être utile en formant des groupes d'élèves, en désignant aussi des élèves tuteurs dans chaque groupe pour une auto évaluation[19] et une auto correction[20] où ils se rappellent et identifient ces règles. L'enseignant peut aussi être le guide en classe en écoutant chaque élève, demandant aussi aux apprenant si chacun a répondu juste au faut et pourquoi.

La lecture, apprendre par cœur des textes écrits et même la méthode de la marinière peuvent être utile.

L'étudiante: Comment ces méthodes peuvent-elles remédier ces erreurs d'interférences?

Professeur: Le français est une langue étrangère, alors que le cerveau de l'apprenant n'est pas habitué soit d'entendre ou de lire et parler cette langue tandis que l'apprentissage par cœur amène l'apprenant à une programmation au niveau du cerveau pour enregistrer des mots, suite de mots, un sens, un enchainement spécifique, une prononciation spécifique à la langue française. Cette méthode est très utile pour amener l'apprenant à avoir un répertoire linguistique en FLE et l'amène à ouvrir cette programmation chaque fois qu'il entend ou voit un mot ou une suite de mots sachant que le rôle de l'enseignant est d'amener l'apprenant à identifier le signifié et le signifiant, de la manière juste.

Si cette programmation est régulière elle aide l'apprenant à s'exprimer et à vouloir en savoir plus ou en apprendre plus.

On peut même intégrer des activités ludiques qui amènent l'apprenant à surmonter ses difficultés à remédier aux problèmes dans les points de langue et savoir les utilisés.

L'étudiante: Comment réagissez-vous devant les erreurs d'interférences?

Professeur: Lorsque je tombe dans une copie, sur un mot de la langue arabe, ou une erreur d'interférence, je mentionne l'erreur, je donne l'équivalent en français, et la correction et tout de suite enregistrée par l'apprenant.

[19] Est le processus par lequel l'élève recueille des données et réfléchit à son propre apprentissage, c'est l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès en matière de connaissances, de processus ou de comportement.

20

Je ne sanctionne jamais car l'apprenant ne peut plus apprendre et n'a plus confiance en soi, j'essaye plutôt de lui expliquer ce qui se passe pour cerner le problème et essayer de le résoudre ensemble. L'élève doit aimer la langue, pour cela, il faut le mettre dans des situations d'intégration personnelle et familière, pour qu'il puisse réagir librement.

L'étudiante: Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans votre classe?

Professeur: Oui, pour faire la morale, la morale sur tout, mais parfois lorsque le thème est difficile je me trouve obligé d'aider l'élève en disant un ou plusieurs mots en langue maternelle.

L'étudiante: Pensez-vous que cet usage amène à un risque d'interférences? Ou plutôt c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE?

Professeur: Si l'usage est fréquent, normal qu'il y'est des interférences; l'élève n'apprendra jamais à être autonome en français si à tout moment il emploi l'arabe l'anglais ou autre.

Rarement c'est acceptable, il faut penser que cet apprenant est en classe pour apprendre les règles d'une langue et non pour les modifier ou de faire de la langue ce qu'il veut.

L'étudiante: Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L_2 du processus déjà acquis de la langue L_1?

Professeur: Dissocier l'enseignement de la langue L_2 du processus déjà acquis de la langue L_1 c'est difficile, vue que la langue est un système qui s'installe dans le cerveau humain; en Algérie, par exemple, un apprenant kabyle qui entend l'arabe dialectale dans la rue si non a la télévision, une fois scolarisé, il doit apprendre la langue arabe, après deux ans il aura à apprendre le français, il se trouve face a une nouvelle langue à apprendre pour qu'en $1^{ére}$ année moyenne la deuxième langue étrangère qui est l'anglais, je trouve que l'erreur d'interférence est systématiquement présente.

Mais en ayant recours aux moyens et outils nécessaire à l'opération enseignement/ apprentissage on peut arriver à surmonter le problème.

Commentaire:

Dans la discussion menée avec le professeur abordant le sujet des erreurs d'interférences, nous avons constaté que l'utilisation de l'arabe dans sa classe est très limitée sauf lorsque le

thème est difficile, il l’explique aux apprenants en utilisant un ou plusieurs mots en arabe, sinon, utiliser l'arabe fréquemment amène sans nul doute aux erreurs d'interférences.

Il existe avec certains apprenants cet énorme écart entre ce qui a été fait à la séance et le résultat obtenu, en effet, l'enseignante explique, donne des exercices, dirige les apprenants, leur donne des moyens linguistiques mais en fin de séquence, en récapitulant. Certains apprenant ne peuvent même pas produire une expression orale ou écrite car ils se trouvent démunis ou incapables de s'exprimer, s'ils le font, l'expression écrite est très courte et pleine d'erreurs notamment celles liées aux interférences.

Les apprenants éprouvant cet obstacle ne doivent pas être négligés quelques soient les causes. Ils peuvent certainement s'améliorer, ils ont besoin juste d'une prise en charge qui consiste d'abord à les encourager à travailler pour dépasser leurs problèmes, c'est un pas essentiel pour passer à la procédure d'une remédiation adéquate. Le suivi de ce qui se passe en classe est nécessaire pour pouvoir repérer les erreurs.

La cause principale qui pousse l'apprenant à commettre ces erreurs est le recours à la langue maternelle dans ces pré-requis pour s'exprimer, parce qu'il n'a pas de bagage suffisant en français.

Ensuite, une fois les fautes enregistrées, elles sont prises en charge pour traitement pendant la séance de remédiation.

L'enseignant doit identifier les élèves concernés ; les erreurs dont il est question, l'atelier concerné, pour un travail en groupe mentionné; Ici on a recours à l'auto-évaluation pour aller à une autocorrection, c'est-à-dire la participation des élèves, l'enseignant ici est le guide.

Demander aux apprenants d'apprendre par cœur les textes écrits car cette méthode implique au cerveau de l'apprenant à enregistrer, faire acquérir des mots, des phrases, dans la programmation de l'élève. L'enseignant demande de réécrire le texte dans une question indirecte, ce qui pousse l'apprenant à répondre par ce qu'il a appris. Il est aussi recommandé de faire faire des dictées, expliquer, se servir d'outils, d’images…Etc. jusqu'à ce que le thème ou ce qui a été appris est enregistré correctement.

Analyse des erreurs des expressions écrites du niveau de 4ème année moyenne.

1.3-Présentation de la troisième enquête :

Notre enquête a été déroulée dans un établissement d'enseignement qui s'appelle « HADEF BEN YAMINA » situé à la wilaya de TIARET.

Nous nous sommes présentées dans cet établissement, après avoir demandé la permission des responsables (directeur et l'enseignant du français), nous avons expliqué l'objectif de notre recherche afin qu'on nous fournisse les copies des élèves.

Notre analyse est basée sur un corpus composé de 23 copies recueillies auprès des élèves de 4ème année moyenne.

Nous avons orienté notre choix sur l'analyse des erreurs de type interférentielle, pour cela nous avons proposé deux sujets différents.

Sujet 01 : « aujourd'hui, nos forêts courent de grands dangers, permis eux, les incendies qui les ravagent d'année en année, la cause principale de ce problème reste l'homme, par son insouciance et déchet (verres et mégot de cigarettes…etc.) Qu'il jette sans aucune conscience, mets nos forêts en danger ». Donne un point de vue sur le thème, montre en trois arguments le risque que l'homme fait courir à la nature.

Sujet 02 : « l'éléphant d'Afrique est une espèce animale en danger d'extinction à cause des activités de l'homme et de la disparition d'habitacle mais, surtout du braconnage à outrance pour le commerce de l'ivoire. A la lumière de cela, rédige un texte argumentatif pour convaincre la communauté internationale de protéger les animaux ». Propose une thèse où tu explique ton point de vue.

Les deux sujets s'inscrivent dans le projet 1 de programme de la 4ème année moyenne.

Parmi plusieurs copies qui ont été consultées, on a opté pour 15. Ce qui est remarquable, c'est que les structures grammaticales affectées par le fléau d'interférence reviennent souvent.

L'apprenant n'hésite pas à réfléchir dans sa langue maternelle pour écrire ou rédiger dans la langue cible.

-Observation et analyse des erreurs des productions écrites des élèves :

Pour essayer de comprendre le problème d'interférence, nous avons relevé, après la lecture et l'observation des copies, les erreurs faites par les apprenants que nous avons classées dans les tableaux suivants :

1-Les interférences phonétiques :

Erreurs relevées :	Correction en API :	Origine de l'erreur :
• boubeles [b u b ɛ l] • Fénomane [f e n o m a n]	[p u b ɛ l] [f e n ɔ m ɛ n]	• [p] / [b] [p] confondu avec le [b]. • [ɛ] / [a] Usage de voyelle [a] à la place de [ɛ].
• Mounace [m u n a s]	[m ə n a s]	• [ə] / [u] [ə] confondu avec [u]
• Matiriaux • Dons [d ɔ̃]	[M a t é r j o] [d ã]	• [e] / [i] [e] confondu avec le [i] • [ã] / [ɔ̃] Confusion entre la voyelle nasale / ã/ et la voyelle / ɔ̃/ .

Remarque :

- Les données du tableau montrent que les interférences du type vocalique sont omniprésentes que celles de type consonantique.
- Le recueil vocalique arabe est plus restreint que celui du français qu'il possède seize voyelles (orales et nasales) tandis que l'arabe n'en possède que trois. Le tableau ci - dessous résume les caractéristiques vocaliques des systèmes arabe et français

-Tableau :

Voyelles arabe :	Voyelles français :
الفتحة [a] comme dans قمر	[a] Comme dans « Chat »
الكسرة [i] comme dans بنت	[i] Comme dans « Fil »
الضمة [u] comme dans بن	[u] Comme dans « Poupée »
	[ɔ] comme dans « col »
	[ɛ] comme dans « bec »
	[ə] comme dans « me »
	[o] comme dans « sot »
	[ã] comme dans « dans »
	[ɔ̃] comme dans « longue »

-Commentaire :

En Arabe la situation est moins complexe dans le domaine vocalique, car on utilise trois signes seulement des voyelles : [kASRA] [DOMMA] [FATHA], mais la difficulté se trouve en français parce que son domaine vocalique est plus riche que celui de l'arabe.

Cette différence relevée entre les deux systèmes vocalique constitue des lieux privilégiés de réalisation de l'interférence chez nos élèves. Les facteurs de labialisations et de nasalisations qui caractérisent le système vocalique français sont inconnus au locuteur arabophone. L'absence des voyelles [ə] [ɛ] [e] et les voyelles nasales du système vocalique arabe est à l'origine des interférences relevées de notre corpus.

- Prenons à titre exemple :

- Le [ɛ] (voyelle non- arrondie, semi-ouverte, antérieure) est remplacé par un [a] tel qu'il apparait dans [f e n ɔ m a n] au lieu de [f e n ɔ m ɛ n].
- Le [ə] (voyelle arrondie, fermée, antérieure) est souvent confondu avec le [u] tel qu'il apparait dans [m u n a s] au lieu de [m ə n a s].
- Le [e] (voyelle non arrondie, fermée, antérieure) est confondu avec [i] c'est le cas avec « matiriaux ».

Pour ce qui est du système consonantique, celui de l'arabe est plus riche que celui du français comme l'exemple cité dans le tableau :

*boubeles **au lieu d'écrire** poubelles.

* Le [p] **(**consonne occlusif, bilabial, sourd) est souvent confondu avec le [b].

L'élève approuve des difficultés lors de la réalisation parce que la consonne [p] n'existe pas dans sa langue maternelle.

-Analyse :

Après l'analyse des erreurs réalisées par les élèves lors de la rédaction il nous a été permis de montrer que l'origine des graphies erronées est renvoyée directement au phénomène d'interférence phonétique et que nombreux sont les difficultés qui portent sur l'assimilation des sons vocaliques par rapport aux sons consonantiques. Ces résultats sont dus aux voyelles françaises qui n'existent pas dans le système vocalique arabe, Ainsi que les consonnes.

Chaque langue est formée d'un système phonologique qui la rend différente, l'arabe est une langue à vocalisme pauvre, c'est pour cela que l'élève calque directement le son de sa langue maternelle à celui qui est plus proche du son de la langue française. En général les élèves écrivent comme ils prononcent et parfois ils font des erreurs de prononciation en faisant référence à leurs langues premières, c'est pour cela qu'ils transposent les traits phonétiques de la langue 1 sur la langue 2.

* Prenons l'exemple suivant :

Dons [d ɔ̃]	Erreur due à une confusion des deux phonèmes en remplaçant la voyelle nasale /ã/ par une autre voyelle nasale / ɔ̃ /, dons il ne fait pas la différence entre ces deux graphèmes	Dans [d ã]

Mais nous avons constaté aussi que certains élèves réussissent la production de ces graphèmes (consonne-voyelle) parce que tout simplement, ces élèves ont évolué dans un bain linguistique favorable qui leur permet d'accueillir le système phonétique du français par contre, si l'élève ne parle pas français dans son milieu familial, ne lit pas en français, ne regarde pas la télévision, il n'arrivera pas à comprendre ni à exprimer en cette langue. Mais plus l'élève est plongé dans un milieu parlant le français, plus il est prédisposer à acquérir facilement la maitrise de la langue française.

2-Les interférences lexicales :

D'après, Blanc –Michel « *on parlera d'interférence lexical lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot son autre langue »* ça veut dire que, l'interférence lexicale se produit lorsqu'un locuteur bilingue remplace inconsciemment une lexie de la langue cible par une autre appartenant à la langue maternelle.
- Prenons les exemples suivants :

Exemple 1 :

- La forêt souffre de **la coupe.** → **الغابة تعاني من القطع**

Remarque 1:

D'après l'exemple, nous constatons que l'erreur éprouvée par l'élève due à une traduction automatique ce qui rend les phrases mal structurées, nous tenterons de dire que l'insertion de mots, de structures ou de pensée dont l'origine est le recours à la langue maternelle.

Ce transfert de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure, qui favoriserait à l'erreur de s'installer sur le plan lexical qui donnerait accès à une ambiguïté et confusion du message produit à l'écrit.

Exemple 2 :

- **Les garro** sont la cause des incendies.

Remarque 2:

Certains élèves ont tendance à emprunter des mots dans leur langue maternelle et les utilisent dans leur rédaction en français, comme nous l'avons vu dans l'exemple ci –dessus :

-l’élève utilise le mot « garro » : cette interférence est due à l’usage d’un emprunt utilisé dans le dialecte algérien.

Exemple 3 :

- La pollution est un **mal** de santé. → **التلوث مضر للصحة**

Remarque 3 :

Les élèves désignent la reproduction d’un mot ou expression en calquant l’origine en arabe comme dans l’exemple : l’élève a utilisé le mot « **mal** » au lieu de dire « **la pollution nuit la santé** »

-Analyse :

Notre analyse nous a permis de mesurer certains aspects de la profondeur de la compétence lexicale de ces élèves, ces erreurs interférentielles sont liées à la substitution d’un mot par un autre inapproprié au contexte cela veut dire que nos élèves manquent la capacité d’utiliser le vocabulaire d’une autre langue. À la suite des analyses que nous avons effectuées, nous avons trouvé des exemples d’erreurs de calques créées par le recours à l’arabe.

Le résultat de notre enquête montre qu’effectivement l’interférence est bien un obstacle à l’apprentissage du français .l’apprenant entame son apprentissage du français en ayant déjà une structure linguistique bien établie de par leur propre langue maternelle , qu’ils utilisent comme repère et guide pour s’exprimer en français , il nous parais impossible de mettre à l’écart la langue maternelle dans l’enseignement /apprentissage qui exerce une forte influence sur le système linguistique des élèves.

3-Interférence lexico-sémantique :

A la suite des analyses que nous avons effectuée, nous avons trouvé des exemples d’erreurs créées par le recours à l’arabe ; il s’agit du type d’interférences lexico-sémantiques.

Exemple 1 :

- Les incendies **mangent le vert et le sec.**

Les élèves arabophones ont recours à la traduction littérale de l'arabe en français comme ce qu'on a relevé dans l'exemple ci-dessus « mangent le vert et le sec » on trouve leur équivalent en arabe « الحرائق تأكل الأخضر و اليابس ».

Exemple 2 :

- L'incendie est un accident détruit la terre et participe à la pollution **des visages des arbres.**

Dans cette phrase, l'élève n'a pas trouvé d'autre lexème pour exprimer son idée, il a traduit mot à mot pour construire la phrase « الحرائق تساهم في تلويت وجه الأشجار ». Il garde toujours l'arabe comme un référent.

Exemple 3 :

- la foret donne moi l'o2 et **prend** le co_2.

Nous avons remarqué que l'élève utilise directement sa première langue (l'arabe) lorsque le mot à utiliser est introuvable ou lorsqu'il ignore le mot en français, dans ce cas il cherche à utiliser leur équivalent en arabe pour transmettre le message.

4- Interférence syntaxique :

L'interférence syntaxique se produit lorsque certaines caractéristiques des formes de L1 sont transférées à celles des éléments de L2. Louis – Jean Calvet explique que l'interférence syntaxique relève de l'organisation « de la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de langue première A » il suffit de constater les différents entre les systèmes syntaxique d'arabe et du français.

Les erreurs que nous avons trouvées dans notre corpus sont d'ordre syntaxique. Les écrits des élèves se caractérisent par l'intrusion des traits syntaxiques de l'arabe dans ses discours. Par exemple :

- Il faut **sur** gens. → وجب علي الناس

Remarque :

C'est une Interférence syntaxique commise par confusion entre les deux systèmes linguistiques arabe et français, qui réside dans la préposition « sur » due à l'interférence de l'arabe « علي ».

L’élève cherche toujours des stratégies pour trouver le mot introuvable en L2, donc il traduit le mot en arabe L1.

-Analyse :

Nous constatons que l’élève n’assimile pas la structure de la phrase en français, il a tendance à construire en langue arabe en calquant une préposition de la langue cible équivalente à celle de la langue source c'est-à-dire que la manière la plus directe d’utiliser leur langue maternelle, consiste à insérer dans un énoncé en langue étrangère un mot ou une expression propre à sa langue source.

Exemple 2 :

- Les animaux, **ils** sont importants dans notre vie. → الحيوانات هم مهمون في الحياة

Remarque :

Erreur interlinguale interférentielle due à la redondance du sujet, ce dédoublement est très fréquent dans les copies des élèves .son origine renvoie à la syntaxe arabe. Comme le rappellent Blachère. R et Gaudfroy – Demonbynes. M en arabe « *la phrase peut se ramener à un verbe accompagné de désinences ou de préfixes marquant le genre, le nombre, la personne (sujet intérieur) l’aspect du verbe* ».

Exemples 3 :

- Causer les incendies des maladies.

Remarque 3:

L’élève garde toujours la structure des phrases de système arabe. **La phrase verbale** en arabe caractérisée par les règles suivantes :

- La première partie de la phrase est un mot qui décrit une action « verbe » (الفعل).
- La seconde partie de la phrase est appelé « sujet » (الفاعل)

Il ya un autre type de phrase en arabe qui appelé **la phrase nominale :** elle commence soit par un nom ou soit par un pronom. Elle est composée de deux parties : la première partie appelée المبتدأ est le « sujet » de la phrase, la deuxième partie الخبر apporte une information sur le sujet. Contrairement en français, une phrase est dite nominale si elle ne contient pas un « verbe ».

D’après l’exemple, nous constatons que l’erreur commise par l’élève est due à son recours de la langue maternelle (arabe) : l’emplacement de chaque mot constituant la phrase à sa valeur, car un décollage quelconque pourrait affecter négativement le sens en déviant son aspect sémantique.

5 - interférence morphosyntaxique :

Elle est définie par le PETIT ROBERT comme « *l’étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncées* »

D’après notre analyse, nous avons remarqué que les erreurs morphosyntaxiques sont nombreuses, elles concernent l’accord en genre et la confusion entre les terminaisons.

Exemple :

- **Causer** les incendies des maladies.→ les incendies ont causé des maladies.

Remarque :

L’élève confond l’emploi de l’infinitif et le participe ; cette erreur est due à l’ignorance des règles de l’emploie du temps dans la langue française.

Le genre des mots est une source de confusion chez les élèves, les élèves ont toujours du mal à bien choisir le genre qu’il faut utiliser dans certaines lexies, et ça peut s’expliquer par la complexité des genres en français o bien par interférence de l’arabe et du français.

Voici quelques exemples :

Nom :	Le genre en français :	Le genre en arabe :	Equivalent en arabe :
Une phénomène	Masculin	Féminin	الظاهرة
Un pollution	Féminin	Masculin	التلوث
Le source	Féminin	Masculin	المنبع

- Le fait que l’on trouve ces erreurs chez les élèves indique la présence d’un bagage de connaissance limité. L’élève ne maitrise pas l’utilisation de genre, cette influence de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure. Le manque de compétence dans la langue à apprendre pousse l’élève à se réfugier derrière leur langue première qui leur semble plus sécurisante.

6- L’interférence phrastique :

Erreurs relevées :	Origine de l’erreur :
- La forêt est la source de vent **et** de température **et** de froids.	Phrastique
- Ils nous donnent plusieurs choses comme la vionde **et** le lait **et** le miel.	Phrastique

- Analyse :

Les élèves commettent beaucoup d’interférences au niveau phrastique dans leurs expressions. Ces élèves exprimaient une succession de faits sans mettre de virgules. En arabe, on exprime une succession de faits en utilisant le cordonnet « و». Ici l’élève le remplace par la conjonction « et ».

Conclusion :

Lors de l'étude des productions écrites des apprenants nous avons dans un premier temps identifié les erreurs qui sont caractérisées par les écarts qui concernant les règles et les propriétés de la langue étrangère.

Ensuite, l'analyse des productions écrites de ce groupe que nous avons réalisée nous a permis de relever le problème majeur ; l'appropriation du français qui se trouve dans la compétence défaillance de l'apprenant parce qu'il est incapable de remplacer les significations d'un énoncé ainsi que l'emploi des structures dans leur contextes à cause de l'utilisation fréquente de la langue maternelle (arabe), que l'on projette sur la langue étrangère.

Dans presque toutes les copies, le taux de l'utilisation de la langue arabe est élevé. Nous avons pu constater alors que l'élève, quand il se trouve devant une difficulté il fait appel à sa langue maternelle ceci l'entraine à l'interférence parce que les deux systèmes des langues différents l'un de l'autre, par exemple : Les apprenants ne distinguent pas la différence du genre (masculin, féminin) ainsi qu'ils confondent souvent entre les voyelles.

A la fin de notre analyse nous avons confirmé que l'arabe influe de manière très impressionnante sur l'apprentissage du français.

Conclusion générale

Conclusion :

Notre travail porte sur l'analyse des erreurs linguistiques dans les productions écrites des élèves de la 4ème année moyenne.

La démarche que nous avons utilisée est de conception descriptive, à laquelle nous avons ajouté l'analyse qui nous a permis finalement d'interpréter les données recueillies à travers les enquêtes menées.

Tout au long de notre travail, nous avons tenté de répondre à la problématique posée au début à savoir si ce phénomène d'interférences déstabilise l'enseignement du FLE. Aussi, est-il avantageux ou au contraire condamnant d'utiliser la langue maternelle dans l'apprentissage de cette langue cible ?

Nous sommes arrivées à quelques conclusions telles qu'inclure l'enseignement de la langue française dans sa globalité dans le système éducatif car il qui doit être pris en charge de la même manière que toutes les autres disciplines enseignées, qu'elles soient des sciences humaine ou celles dites scientifiques. Il est opportun à notre avis de mettre en place un processus qui permette l'épanouissement de l'enseignement des langues, en évitant aux apprenants tous les autres paramètres qui pourraient perturber l'opération enseignement / apprentissage, en mettant des barrières entre les deux systèmes : l'apprentissage d'une langue 2 qui vient se greffer sur celui d'une langue 1 déjà acquise.

A chaque fois que nous analysons les erreurs selon un domaine, nous l'avons fait suivre d'un commentaire. Cette analyse nous a permis de confirmer notre hypothèse émise au début, vu que les élèves on commit de nombreuses erreurs sur le plan interlingual.

Autrement dit, la langue maternelle des apprenants à laquelle on ajoute la langue de scolarisation, influent sur ce dernier dans son apprentissage de la langue française ; cela veut dire que la langue maternelle affecterait, d'une part, positivement car le recours à une langue reste une résolution de problème qui peut favoriser l'apprentissage, et d'une autre part, négativement sur l'apprentissage du FLE par des interférences linguistiques.

Cette étude nous a permis de soulever la question de la pratique de la langue maternelle qui n'est pas absente malgré une volonté délibérée de l'exclure de la classe de français. Entre le programme officiel et la réalité de la pratique en classe, il se creuse un grand

écart entre ce que les enseignants disent faire dans leurs cours et ce qu'ils font en réalité, il y a toujours une place au recours à la langue maternelle.

Par conséquent, quant l'élève se trouve devant une difficulté, il fait appel à sa première (L1) langue ceci l'entraine à l'interférence. C'est-à-dire l'apprentissage d'une langue étrangère (L2) ne peut se passer sans interférences.

Cette recherche nous a tout de même incitées à réfléchir sur les moyens qui peuvent vraiment aider les élèves à améliorer leur niveau de productions écrites et limiter ce phénomène de confusion entre les deux langues Ainsi, nous proposons des solutions pour éviter ce problème :

- Proposer à l'élève des exercices qui lui permettent de faire la distinction entre sa langue maternelle et la langue étrangère à étudier.
- Sensibiliser l'apprenant à la lecture d'ouvrages en langue française.

A la fin de ce modeste travail, nous espérons avoir atteint l'objectif que nous avons visé au début, tout en rappelant que le but de cette recherche visait à de trouver des moyens pour aider l'apprenant à minimiser d'interférer une langue avec une autre et aller plutôt vers des techniques de remédiation de l'erreur.

Nous prévoyons qu'avec cette contribution, nous avons ouvert une porte dans ce vaste champ d'étude, un travail de recherche reste encore à exploiter et beaucoup de questions peuvent être soulevées en insistant sur le fait que notre objectif profond en tant qu'apprenti chercheur était de vouloir comprendre et d'essayer de réaliser un travail que d'autres vont pouvoir l'accomplir sûrement beaucoup mieux que nous.

Références bibliographiques :

1- ASTOLFI, Jean- Pierre, *op. Cit*, p 45.
2- Brahim, A, (1992), *Analyse contrastive et faute de français* ,2005
3- Caubet, D, (1998), *Alternances des codes au Maghreb*, In faits de langues n13, p 122.
4- Cuq et Ali, (2003), p 86.
5- Dabène, L, *Sociolinguistique pour l'enseignement des langues repères*, hachette FLE, France.
6- Gumpers, J- J, (1989), *Sociolinguistique interactionnelle une approche interprétative*, Ed l'harmattan, Paris, p 57.
7- HAMERS, J et BLANC, M, (1983), *Bilingue et bilinguisme,* Ed mardaga, Bruxelles, p 452.
8- Kannas, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Ed presses universitaire de France, Paris, p 252.
9- Keller, A, T, (2008), *L'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues*, un journal de langues en contact, pp 7 18.
10- Louis Nehauo, (2010), *Les idiosyncrasies dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, p 8391.
11- LUDI, G. &. PY, B, (2003), *An introduction to bilingualité et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, p 146.
12- Mackey, W, (1976*), Bilinguisme et contact des langues,* Ed Klincksieck, Paris, p 414.
13- MARQUILLO, L, MARTINE, (2003), p 120.
14- Programme de français 1 AM janvier 2010.

Dictionnaires consultés :

1- Dubois. J, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, version électronique*, Paris, Larousse, 1994.
2- Jean- pierre, Cuq, 2003, *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.*
3- Jean- Pierre Robert, 2008, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE.*
4- Le petit Robert, 1985, p 684.
5- La petit Larousse illustré, 1972, p 390.
6- GALISSON, ROBERT et COSTE, D, (1976), *Dictionnaire didactique des langues, Hachette*, p 215.

Mémoires consultés :

1- Les interférences à l'écrit, chez les apprenants de la 4éme année moyenne (El Kahina, BELASRI Boumediene, HOUAR Belabbes, TEBANE Ben Ayed).
2- L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie.

Annexe

Les forêts

- Les forêts milieu vivre dans le Les animaux et lieu d'être vivant
D'abord, on doit citoyen tellement protege les forêts.
Ensuite, il a risque menacer la forêts et vouillon si laisser objet telque dans les indices.
Enfin, les indices cause disparaition les forêts et les conséquences négatives a cause de dans perte la par exemple le verre.
conclusion, on sus le citoyen Sauvegarié les forêts et le préservation dans la.

incendiés c'est un Accident detruire la terre et participer la pollution de l'Usage des ARBRE et le probleme de la deforestation. je trouve que pour les homme et la use de incendie la temperature.

Dabord, des incendies appuyer pour la Vénue de les animaux.

plus les consequences negatives pour des incendies.

Enfin, faire partie organisation dans solution de probleme de terre.

-Je suis contre des incendies parce que la fin de la vie et la nature les preservation de nos forets evites la ordure pour nesecere la nature

Les incendes :

S'incendés jinié ravage sur forêt quiconque cause les jens.

- Si tir sigare et soufre dans forêt ne stylle pas exact parce que accomplis à rallumex feu se meprise grand, aussi la pollution air et l'eau aussi manque O_2 quiconque accomplis risque grand.

- Il faut sur gens inexistant tir sigare et soufre dans forêt afin de ne rallumex incendés.

Chaque année, des millions d'hectares de forêts sont incendiés. Au même temps c'est un lieu vivre de l'homme et plant et les animaux.

D'une part, les forêts abritent les millions d'espèces de plant et d'animaux

- De plus, la déforestation cause la disparition de nombreuses des plant et des animaux vivant sur la forêt
- Enfin, les arbres et les forêts jouent un rôle très important sur la vie.

En conclusion, la forêt est une richesse commune dans les hôtels

- la forêt c'est les espace
duquel vivent des animaux,
- chaque année, en étés milliers
d'hectares de forêt partent en
fumée, détruite par le feu des incend
D'apord : la forêt est la source
de vent et de température
et de froid et O_2
Puis : elle est le parse de
vie
En suites : les déchets qui
jettent, détruite par le feu des
incendies par exemple : le sugar
- le commerce du bois tropical
est tout aussi dommageable pour
l'équilibre de la biodiversité

- chaque année, l'été, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée et détruites par le feu du incendies, depuis ils pourraient bien avoir du conséquences négatives sur tout le reste du monde vivant.

- D'abord, les conséquences de ces incendies résulter de disparition du animaux et nombreux oiseaux par exemple, faucons et chouettes

- Ensuite, cette problème (incendies) - causer du maladies - comme le et l'asphyxie.

- enfin, cet phénomène négative causer du rétrécissement d'espace vert agriculture si bien que pourrait une famine sur les gens de région

- en conclusion, il faux protéger les forêt para qu'il est le plimot de terre et le source du O_2.

- Les animaux sont des êtres vivants.
Nous avons besoin de eux. Ils sont importantes pour notre vie.
- D'abord, ils évitent le risque à l'homme par exemple les oiseaux mangent des verres...?
- Ensuite, ils me donnent plusieurs choses.? comme le lait et la viande et le miel ....
- Enfin, ils utilisent par l'homme pour la mobilité tel que chanal...???
- En conclusion, La vie de ses êtres vivants est une nécessité. La disparition de eux est une menace réel par la vie de l'homme donc on doit les protéger aux risque de la disparaition.

- Chaque année 13 milions d'hectares de forets, Les arbres et Les forêts jouent un rôle très important dans La Stabilité des Sols car ils forment un rempart naturel contre l'ersion

. D'abord, Les forêts souffrent de la coupe

- par ailleurs. Les forêts sont brulées par le verre et la cigarette ....., et tout ça à cause de l'homme

enfin, La forêt est le poumon du monde et l'homme doit le protéger des dangers et ne pas le brûler.

le feu elle cause on Conséquent
negative, on doit preservation pour
environnement C'est notre cadre
de vie. Ainsi Preservation pour
Portes.
Dabord le Portes apprecier hospitalier.
Petes aimer magnfique bon aimable
gastronomie.
Pays enfin musées contempler.
traditionnel richesse. Si l'on
veut que la vie continue sur terre, il
est indispensable que la nature
soit protégé. Il ne faut pas que
forêts brulent tous les etés ou bien
que l'on déverse de tonnes de
produits dans les rivières; il est
temps que les usines fassent un effort.
Beaucoup de personnes souhaitent que
les belles régions de notre pays
elles restent à forêts.

- La forêt est une espace verte ont des plante et considéré la maison des organismes vivantes, nous remarquons aujourd'hui que les forêt sont en difficulté - Quel est le problème ? et comment pouvons nous l'éliminer ?

- Le problème est le incendies qui mangent le vert et le sec. Les soulution qui peuvent être suggerées sont : D'abord, ne jeter pas le verre dans les bois pour evité les incendies par exemple : Les flacon de verre De plus, nous n'allumons pas un feu sous le loyer, ou dans une pièrre tell grillade, dans une promenade. Par ailleurs, on ne jette pas le gaz plus leger pour qu'il n'explose pas et qu'un incendie se produise par exemple : Les fumeurs prèdent leurs leger.

le feu des incendies a cause de un pollution à atmosphères

D'abords, le feu des incendies a cause dangers pour la forêt d'altitude température.

parallèle, cause des maladies pour l'homme.

enfin, nat incendié l'harbre, à la forêt cause un pollution à atmosphères

- Chaque année en été des milliers de forêt
Parmi eux :

- D'abord, la forêt est le grand maisons des animaux

Puis, la forêt donne moi le CO_2 et prend le CO_2.

Ensuite, la cause de les incendis est le jette des verre et les cigarette

L'environnement naturel dans lequel nos vivons il menace par la pollution, l'orgine du problème est espose humain, il faut préserver son environnement par des gestes simples comme par exemple jette les dechets à la poubelle.

D'abord, ce geste est gratuite il ne coûte rien ni l'argent et l'energie. Puis, ce geste est rapide il ne prendre beaucoup des temps.

- Nous devons prendre des mesures pour résoudre ce problem et pour vivre dans un environnement propres. car la pollution est un mal de santé, il mennace la vie des hommes

les animaux sont importants dans notre vie, s'ils disparaissent, la nature aussi elle va disparaître. c'est pourquoi il faut créer des parcs zoologiques.

d'une part, dans les parcs zoologiques les animaux sont nourris et soignés car ils ont besoin de la nourriture.

par ailleurs, on peut admirer la diversité des espèces animales parce que les animaux sont groupés dans un seul lieu, herbivors...

enfin, c'est un moyen de connaissance des animaux car dans les zoos et ils sont une source de beaucoup matiriaux nessissaire pour la vie humaine.

en conclusion, chaque ville importante devait posséder son parc le zoologique.

- la pollution de l'environnement est une problème très dangereuse pour l'homme et tous la vie humaine
D'abord la pollution de l'air causée de la fumée dégagés des usines et des moyens de transports
ensuite, la pollution de l'eau provoquée par les déchets jeté dans l'eau, et les accidents marins et il ya aussi la pollution de la nature qui est la plus répondue due aux matieres plastiques
la guerre, la déraison humaine
enfin, pour remédier à ce problème, il faut encourager l'espace vert, construire les usines loin de la ville
en conclusion, il faut préserver l'environnement car il est très important pour la bien-être

N° 5

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions :

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui [X] -Non [ ]

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui [X] -non [ ]

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

Prenant la langue comme un système, le mélange entre deux système est un signe d'un mauvais fonctionnement de l'une des deux, dans la grammaire, la syntaxe ... etc

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? [X]
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? [ ]

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? ..... [ ]
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... [X]

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

non j'intervient pas, mais je laisse l'apprenant dans une situation où il trouve et découvre ses erreurs, qui est la situation de l'auto-correction j'organise des séances d'atelier d'écriture en groupe en plaçant un élève tuteur car les apprenant peuvent se comprendre mieux

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

je peux expliquer à l'apprenant que ce genre d'erreur n'est pas grave et ca peut arriver comme je lui explique d'ou viennent ces erreurs et qu'il peut s'améliorer

Q6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

Un atelier d'écriture ou le travail par groupe est la meilleur méthode pour remédier à l'erreur car dans la relation entre apprenant apprenant, l'enfant se trouve plus à l'aise et oublie ca peur comme les enfants ont un langage propre a eux

Q7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ? oui il se comprennent mieux

-oui [X] -non [ ]

Q8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

l'usage de l'arabe durant le cours est interdit, et effectivement ca amène a un risque d'interférence, mais y'a des cas ou on peut l'utiliser comme l'explication d'ou vient ces erreurs pour crée une relation si on peu dire familière avec les apprenants

Q9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

Non, on ne peux pas, car la langue L1 est déjà acquise et installée, au départ il y'a le recours à la langue maternel, mais avec le temps on peu voir que les deux fonctionne très bien.

Q10- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

D'abord, faut faire prendre conscience les apprenant à ces erreurs, Ne pas démotivé l'apprenant, amener l'apprenant à savoir utilisez les règles grammaticaux, lui mettre en contacte avec les textes en français soit écrits ou oral et bien sur on organisant des séances de remédiations avec l'auto correction

N°7

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions :

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui [X] -Non [ ]

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui [ ] -non [X]

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

Selon les années dernières, j'ai remarqué que l'apprenant peut trouver les réponses et bien répondre mais il trouve pas les mots et de faire ~~ph~~ phrases complexes que les simples

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? [X]
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? [ ]

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? ..... [ ]
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... [X]

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

Des exercices avec des questions (consignes) directes

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

Simplifier les exemples avec une orientation précisée.

Q6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

Oui, ce que je fais avec les deux niveaux que j'ai le travail collectif a une grande réussite

Q7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ?

-oui ☐ -non ☒

Q8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

C'est une contradiction de faire l'apprentissage de langue français en arabe.

Q9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

Non, on peut pas (je pense pas)

Q_{10}- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

Encourager d'une manière simple que la langue Française est notre deuxième langue et aussi faciliter à l'apprenant les outils qu'on l'utilise avec des exemples suivants.

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions :

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui [X] -Non [ ]

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui [X] -non [ ]

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

Selon moi ce qui est déstabilisé est surtout l'oral, effectivement au niveau de la phonétique, et cela provient à l'intégration et l'utilisation de la langue maternelle (l'arabe).

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? [X]
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? [ ]

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? ..... [ ]
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... [X]

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

Bien sûr que oui, je dois m'intervenir sur les erreurs. Pour y remédier, on doit se référer aux règles de syntaxe et de grammaire pour améliorer l'écrit, et pour l'oral, il faut utiliser des supports audio-visuels.

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

A travers des exercices et des séances de remédiation.

Q_6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

Oui, apparement, un élève peut apprendre, se corriger et s'améliorer facilement à travers ses amis. En plus de cela, un travail de groupe mène à l'échange d'information et aide à l'apprentissage des langues étrangères

Q_7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ?

-oui [X] -non [ ]

Q_8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

D'une part l'utilisation de l'arabe dans un cours de français peut débloquer une situation compliquée et aide à la compréhension et à l'apprentissage du F.L.E. Mais d'une autre part, cet usage peut créer plusieurs d'interférences au niveau syntaxique et oral. ⇒ l'appren s'habitue à l'usage de l'arabe ⇒ il ne fait aucun effort de réfléxio

Q_9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

Non, parce que l'enseignement de la langue L2 est complémentaire par rapport à la langue L1.

Q_{10}- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

- Pousser l'apprenant à faire des recherches.
- Présentation des projets (Travail de groupe)
oralement.
- Aussi la lecture est une très bonne solution pour diminuer ces erreurs.
- Rajouter des séances de remédiation au niveau syntaxique, grammatical, lexical et oral.

N°=10

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions :

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui [X] -Non [ ]

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui [/] -non [ ]

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

Ce phénomène déstabilise tout le processus enseignement - apprentissage. Il empêche la progression du niveau de la production écrite et orale.

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? [/]
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? [ ]

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? ..... [/]
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... [/]

rép

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

Oui, l'enseignant doit corriger et orienter l'apprenant. La méthode de remédiation se différe selon le type d'interférence. En effet, l'interférence phonétique est plus facile à remédier que l'interférence lexicale ou syntaxique.

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

C'est à travers les observations et les remarques permanentes que l'apprenant prend conscience de ses erreurs

Q_6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

Non, car la majorité des élèves n'ont pas l'esprit de l'autonomie. Chacun dépend de l'autre. L'essentiel pour lui, c'est que l'exercice soit remis au professeur.

Q_7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ?

-oui ☒ -non ☐

Q_8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

Vu le niveau critique de nos apprenants qui sont issus d'un milieu familial modeste où le français n'est plus pratiqué, l'usage de l'arabe s'impose dans l'apprentissage du F.L.E. Pour moi, cela ne crée pas un risque d'interférence.

Q_9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

Q_{10}- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

1- Après l'activité du compte rendu de l'expression écrite on doit prévoir deux séances de remédiation où on propose des exercices qui mettent l'accent sur la polysémie et sur la syntaxe de la phrase française.

2- L'utilisation des TIC favorise l'apprentissage de la langue étrangère.

3- Prévoir des activités de l'oral plus stimulantes qui motivent les apprenants: "Le théâtre" est le meilleur moyen qui permet à l'apprenant de créer et de s'exprimer.

NB: L'efficacité des méthodes de remédiation dépend du nombre des élèves dans la classe.

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE :

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse aux interférences linguistiques au niveau des productions écrites des apprenants de 4ème AM, nous vous invitons de répondre à nos questions en vue d'élaborer un mémoire de Master.

Questions :

Q_1- Rencontrez-vous des problèmes d'interférences avec vos apprenants ?

- oui [X] -Non [ ]

Q_2- Selon vous, est-ce que ce phénomène déstabilise l'enseignement du FLE ?

-oui [ ] -non [X]

- Si oui, qu'est ce qui est déstabilisé ?

.....

.....

.....

Q_3- Comment considérez-vous les apprenants qui ont des problèmes d'interférence ?

- Apprenants moyens qui peuvent s'améliorer ? [X]
- Apprenants faibles qui ne peuvent pas s'améliorer ? [ ]

Q_4-Comment réagissez vous devant les erreurs d'interférences ?

- Vous condamnez ? ..... [ ]
- Vous expliquez d'où elles proviennent ?..... [X]

Q_5- Est ce que vous intervenez sur les erreurs ? Et comment vous faites pour y remédiez ?

Vu que l'erreur est considéré comme un moyen d'apprentissage il faut toujours intervenir sur ça car grace à l'erreur on découvre les lacunes et par conséquent on apprend et on rentre dans un processus Erreur/apprentissage.

Pour la remediation, il y a pas mal de stratégie et de methode : par exemple on opte à l'erreur et laisser à l'eleve d'en découvrir et en remedier.

-Comment faire prendre conscience à l'apprenant de ces erreurs d'interférences ?

A chaque fois qu'on est face à un problème d'interférence je dois passer sans faire prendre conscience de quoi que ce soit le passage d'interférence, soit par des exercices, soit par des situations problèmes orales.

Q6-Ne pensez vous pas que dans un groupe ou un atelier d'écriture on arrive à mieux corriger les erreurs d'interférences linguistiques ? Expliquez.

Personnellement je pense tout à fait contre le travail de groupe dans l'écrit. Car l'élève trouve toujours fait les erreurs par contre quand il s'agit d'un travail individuel, il peut découvrir ses erreurs et rentre dans le processus d'autocorrection et l'autoévaluation

Q7- Avez-vous déjà utilisé l'arabe dans vos classes ?

-oui [X] -non [ ]

Q8- Quel est votre avis sur l'usage de l'arabe dans un cours de français? Pensez-vous que cet usage crée un risque d'interférences ? Ou bien c'est une pédagogie qui facilite l'apprentissage du FLE ?

L'usage de la langue maternelle généralement c'est le dernier moyen qu'on fera appel à qui on se trouve face à une situation de difficulté de compréhension ou de contextualisation et ça ce qu'on appelle l'Alternance Codique et ça n'a aucun risque car on est pas dans le cadre du FLE ce que veut dire que ça est parmis les moyen pédagogique du FLE

Q9-Est-ce qu'on peut dissocier l'enseignement de la langue L2 du processus déjà acquis dans la langue L1 ?

Non car ça rentre dans l'opération de contextualisation puisque le français soit disant une langue étrangère en Algérie, l'apprentissage d'un autre langage ~~(dépendra)~~ est en dépendance Constante de la langue maternelle

Q_{10}- Que faut –il faire d'après vous pour diminuer ces erreurs ?

A force de lire et de parler « le bain linguistique » la langue on peut découvrir nos erreurs et par Ce on peut remédier à toute sorte d'erreur.

Table des matières :

Introduction générale……04

Partie 01 : Cadrage théorique

Chapitre 01 : principe définitoire.

Introduction……..11

1-Que veut dire une langue maternelle ?.....11

- La langue de la mère ……11
- La langue première……....11

2-Que veut dire une langue étrangère ?.....11

2.1- Le statut de français en Algérie…….12

2.2-L'enseignement du français langue étrangère en Algérie……...13

2.3-Objectif de l'enseignement de français au moyenne……..14

Conclusion…….....15

Chapitre 02 : interférence linguistique, Approche théorique

Introduction……..17

1-Interférence (définition)……..17

a) D'un point de vue psychologique…….18
b) D'un point de vue linguistique……..18
c) D'un point de vue physique……..19
d) D'un point de vue de la pédagogie des langues……19

1.1-Les types d'interférences……20

1.1.1-Interférence phonétique……...20

1.1.2-Interférence morphosyntaxique……...20

1.1.3- Interférence phrastique……...21

1.1.4- Interférence lexical…….22

a) L'emprunt……22

b) Le calque…….22

2-Les degrés d'augmentation d'interférence……23

3-Les causes d'interférence……..24

4-Qu'est ce que le transfère……..24

5-L'alternance codique…….25

Conclusion……26

Chapitre 03 : la notion d'erreur

1-L'erreur……...…….27

1.1-Les erreurs dues à l'interférence…….……28

1.1.1-Les erreurs inter linguales et intra linguales……....28

1.1.2- Le statut positif de l'erreur.....…...30

1.1.3- La distinction entre « erreur » et « faute »……..30

Conclusion……....31

Chapitre 04 : le projet d'écriture en 4ème année moyenne.

1-Qu'est ce qu'une production écrite ?…….33

2-L'enseignement de l'écrit en classe du 4ème année moyenne…….34

2.1- Le texte argumentatif…….34

3- Les objectifs d'enseignement de l'écrit en classe du FLE.....…...35

4- Les difficultés de la production écrit.....36

Conclusion……....37

Partie 02 : réflexion sur l'analyse des erreurs dues aux interférences linguistiques

1-Méthodologie de recherche…….39

a) Description de terrain…….38
b) Objectif de recherche ……38

1.1-Présentation de la première enquête (Questionnaire) ……41

1.1.1-Modèle de questionnaire……..42

1.1.2- Analyse de questionnaire ……...…45

Conclusion……....54

1.2-Présentation de la deuxième enquête (interview)……...57

1.3-Présentation de la troisième enquête (les productions écrites des élèves)……..63

Conclusion……...….73

Conclusion générale……..74

Référence de bibliographie……...77

Annexe